

DERNIÈRE MINUTE

Libye : un accord a été trouvé à Berlin sur le respect de l'embargo de l'ONU sur les armes

Les dirigeants des principaux pays concernés par le conflit en Libye se sont engagés ce dimanche 19 janvier à respecter l'embargo sur les armes décidé en 2011 par les Nations-Unies, a annoncé la chancelière allemande Angela Merkel ce dimanche à l'issue d'un sommet à Berlin.

DES ACCUSÉS DANS DES AFFAIRES DE CORRUPTION TRANSFÉRÉS À KOLÉA

La prison d'El Harrach surchargée ?

● Les autorités judiciaires ont pris la décision de procéder au transfèrement d'un certain nombre de détenus incarcérés à El-Harrach dans le cadre des affaires de corruption vers d'autres lieux de détention. PAGE 3

SOUFIANE DJILALI ACCUSE :

«Certains veulent spolier le Hirak !»

● Après la salve de critiques encaissée suite à ses propos sur les détenus d'opinion et du mouvement populaire et sa réception par le chef de l'Etat dans le cadre de ses consultations, le président de Jil Jadid, Soufiane Djilali, réplique et accuse certaines parties de vouloir spolier le Hirak. PAGE 4



RÉHABILITATION DES ENSEIGNANTS ET VALORISATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les ambitions de Chitour

● Le nouveau ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique envisage de donner un nouveau souffle à l'université algérienne. Outre la réhabilitation des enseignants, il compte faire de la recherche scientifique un moyen de fabrication des outils et instruments pédagogiques. PAGE 5



Photo : NewPress

12 MORTS ET 46 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Hécatombe à El-Oued

● Pas moins de 12 personnes ont péri dans un tragique accident de la route survenu à El-Oued, tandis que 46 autres ont été blessées, durant la nuit du samedi 18 au dimanche 19 janvier, après la collision frontale entre deux autocars transportant des voyageurs. PAGE 6



ILS DÉCIDENT D'UNE GRÈVE CYCLIQUE DE TROIS JOURS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Les enseignants du primaire durcissent leur mouvement

PAGE 3

Respect

Il s'appelait Derradji Dilmi. Il était ingénieur et un syndicaliste mythique de la SNS Annaba. Avec ses camarades, ils se sont battus comme des lions pour une industrie nationale. Il a naturellement participé au Hirak. Paix à son âme.

A. T.
digoutagesoir@yahoo.fr

Erdogan en visite à Alger

Le Président turc entreprendra une visite officielle à Alger les 26 et 27 janvier. La venue de Recep Tayyip Erdogan fait suite à l'invitation formulée au début du mois par le Président Abdelmadjid Tebboune. Après Alger, Erdogan se rendra à Dakar puis à Banjul. Le programme initial de cette tournée africaine du chef d'État turc comprend également une escale à Rabat, mais les autorités marocaines n'auraient pas encore confirmé leur accord.



«Tarawih» à l'étranger pour nos imams

Le ministère des Affaires religieuses a officiellement ouvert les candidatures pour les imams désireux de conduire la prière des tarawih à l'étranger. Les imams n'ayant pas la chance de figurer dans la liste définitive comptent, d'ores et déjà, sur le concours de particuliers installés à l'étranger qui sollicitent des imams en dehors du circuit officiel. Ils sont choisis en fonction de leur degré de non-allégeance à leur administration.



La wilaya d'Alger tarde

Seules les communes de la capitale, Alger, n'ont pas encore bénéficié des indemnités allouées aux personnels qui ont préparé et suivi la dernière élection présidentielle du 12 décembre. Selon des informations, toutes les autres wilayas du pays ont honoré leurs engagements.



Un jour, un sondage



Êtes-vous pour un durcissement de la réglementation à l'encontre des bus de transport de voyageurs, suite à la multiplication des accidents les impliquant ?

OUI NON Sans opinion

Partagez-vous l'optimisme de Djamel Belmadi qui a déclaré vouloir «remporter la Coupe du monde de football» ?

Résultat

Oui :	Non :	Sans opinion :
52,28%	36,64%	6,09%

Le dessin de Karim

VERS UNE INTERVENTION MILITAIRE EN LIBYE



SOIT DIT EN PASSANT

Le premier qui l'ouvre, on le démonte !

Quand on regarde les choses de l'extérieur, on ne réalise pas tout le souk qui est mis dans les arcanes de l'Etat. Et qu'on le veuille ou non, le Hirak a bel et bien remis le pays sur orbite ! De cela, personne ne doute plus, à l'exception des suiveurs traditionnels qui ne l'entendent pas ainsi, conditionnés qu'ils sont à l'échec et formatés pour ne jamais croire qu'une réponse, quelle qu'elle soit, puisse émerger de la base ou que cette dernière puisse faire la moindre proposition efficace. Si une logique, même contestable, souffle que la solution est décrétée par le haut, pourquoi approuver tous les appels au changement qui empê-

chent de jouer les prolongations ? «Faut pas s'encombrer de gens qui voient la vie en noir et ne perçoivent jamais le côté positif des choses. Ils vous démontent le moral pour rien. Il ne faut pas se laisser impressionner par ceux qui aimeraient convaincre qu'ils ont tout compris à la vie alors qu'en réalité ils ne font que débiter les âneries qu'on leur commande indirectement.» Il m'a dit tout ça d'un trait et en plongeant son regard dans le mien. Si j'avais voulu en douter, je n'aurais pas pu, tellement il y avait de lumière dans ses yeux.

C'est un jeune vendeur d'oranges ambulants qui, il y a quelques jours, m'a servi cet élément de discours. C'était

avant que la police ne se remette à leur faire la chasse. On a tendance à penser que ce sont ceux qui sont éjectés du système scolaire qui se convertissent dans ce genre de commerce.

Chaque jour que Dieu fait et, essentiellement, depuis que les Algériens ont décidé de se réapproprier la parole, je ne me lasse pas de ces hasards de rencontres qui comblent mes lacunes. Des tête-à-tête étonnants qui me remettent du baume au cœur. Le jeune homme a 22 ans. Il est étudiant.

«Tous les mardis et vendredis, je sors dire ma désapprobation du système. Moi, c'est ici que j'ai envie de vivre et quand je n'ai pas cours, de temps en

Par Malika Boussof
malikaboussof@yahoo.fr



temps, à la sauvette, je donne un coup de main et je me fais un peu d'argent de poche.» Impressionnant, le jeune homme tout juste sorti de l'adolescence ! La majorité est dans le même état d'esprit. La raison voudrait qu'on l'écoute !

M. B.

Constances

Voitures de moins de trois ans, fatalité et malédiction



Slimane Laouari
laouarisliman@gmail.com

De tous les arguments avancés pour s'opposer à l'autorisation d'importer les véhicules de «moins de trois ans», il n'y en pas un seul qui explique en convaincant, en quoi la mesure serait une aberration, ni même une erreur économique. Sur la question, on a même évacué, avec beaucoup de légèreté et de nonchalance, les besoins du citoyen et son droit à l'acquisition d'un véhicule de qualité, à un prix raisonnable et dans des délais de livraison qui ne fassent pas attendre l'acheteur jusqu'à en désespérer. Tout le monde sait qu'une voiture d'occasion, même vieille de plusieurs années mais fabriquée dans le respect des normes technologiques est de meilleure qualité que le «neuf» bricolé dans des conditions industrielles pas très regardantes sur la performance, la sécurité et le souci environnemental. Posez la question à n'importe quel quidam qui possède des rudiments de connaissance en la matière et il vous le dira : en plus de son prix très abordable, une voiture de «moins de trois ans» et même un peu plus vieille sortie des ateliers d'une usine européenne non «délocalisée» est une bien meilleure «affaire» qu'une neuve. Qu'elle soit «montée» en Algérie ou dans un autre pays de délocalisation, elle est souvent l'ersatz au rabais du véhicule «d'origine». Pour l'exemple éloquent, certaines écuries fabriquent même des véhicules spécialement... destinés à des pays comme le nôtre, avec interdiction ferme de les commercialiser sur le marché... européen. Et l'argument, censé être imparable, entendu dans la bouche des opposants à l'autorisation d'importation des véhicules de moins de trois ans est que l'Europe va nous «fourguer toute sa vieille ferraille». A bien y regarder, on se rendra compte que, finalement, ce n'est pas la mesure elle-même et ce qu'elle peut apporter de positif qui est remise en cause mais ce qu'elle peut charrier comme... irrégularités, voire comme... trafics. Exécutée dans le respect d'un strict cahier des charges, la mesure peut donc permettre aux Algériens d'acquérir des véhicules performants et à moindre coût, tout en dégivrant un marché local du «neuf» pris de folie dans ses prix et proposant une offre de piètre qualité. Mais l'argument procède d'une «culture» de la fatalité et de la malédiction : on s'oppose à une mesure, non pas parce qu'elle est inefficace ou dangereuse dans sa quintessence mais parce qu'elle implique des dérives frauduleuses. C'est que depuis longtemps, dans chaque décision économique ou commerciale, dans chaque marché ouvert, on a plus cherché «à qui ça profite» que ce que ça va apporter d'utile à la collectivité nationale. L'appréhension ayant été souvent, pour ne pas dire toujours, justifiée, ça continue, sans doute parce que rien de substantiel n'a changé depuis.

S. L.

DES ACCUSÉS DANS DES AFFAIRES DE CORRUPTION TRANSFÉRÉS À KOLÉA

La prison d'El Harrach surchargée ?

Les autorités judiciaires ont pris la décision de procéder au transfèrement d'un certain nombre de détenus incarcérés à El-Harrach dans le cadre des affaires de corruption vers d'autres lieux de détention.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Ce transfèrement a commencé il y a quelques jours, a-t-on appris auprès de plusieurs sources concordantes. Il a débuté au cours de la semaine écoulée, période durant laquelle, nous dit-on, plusieurs détenus ont été acheminés vers le pénitencier de Koléa. Les deux fils de l'ancien directeur général de Club-des-Pins, Abdelhamid Melzi, figurent parmi les premières personnes concernées par cette situation. La même décision a été également appliquée à certains hommes d'affaires bien connus récemment condamnés dans l'affaire de l'automobile. Il s'agit de Mahieddine Tahkout, patron de Global Motors, Mohamed Baïri, responsable d'Ival Algérie, et Ahmed Mazouz, patron du groupe du même nom. D'autres hommes d'affaires pourraient suivre et la mesure pourrait être également appliquée à certains des ministres détenus à El-Harrach.

Les avocats qui se sont déplacés pour rendre visite à leurs clients ont appris sur place la nouvelle de leur transfert. Une nouvelle qui s'est très rapidement répandue au sein des familles des autres personnalités incarcérées qui tentent par tous les moyens de savoir si leurs proches vont à leur tour quitter la prison d'El-Harrach. Il

en est de même pour les familles des anciens ministres condamnés à de lourdes peines dans l'affaire de l'automobile. Jusqu'à hier, nul n'était encore en mesure de fournir une explication à la décision prise par les autorités judiciaires. Les avis divergent. Certains avocats estiment que cette décision peut faire suite au va-et-vient incessant des membres de la défense des célèbres détenus et prévenus. «Il y a, nous dit-on, beaucoup de va-et-vient, la prison n'est pas très loin, les avocats rendent très souvent visite à leurs clients et il se peut que cela ait causé un désagrément aux autorités pénitentiaires qui ont d'ailleurs dû opérer des changements dans les heures et les jours de parloir réservés aux autres détenus.»

Dès l'incarcération des ex-ministres et hautes personnalités, les responsables de l'administration de la prison d'El-Harrach ont, en effet, été contraints de fixer des journées de visite différentes aux familles et aux avocats afin de pouvoir gérer l'affluence des visiteurs en toute sécurité. Les avocats lient en second lieu cette décision de transfèrement à la surcharge de la prison d'El-Harrach. «Les lieux étaient déjà surchargés, on y a acheminé de nombreux autres détenus d'un autre genre, ceux



Photo : DR

de la lutte anti-corruption et ceux encore arrêtés durant les manifestations du Hirak, faites votre compte puisque le mouvement dure déjà depuis le 22 février dernier et des arrestations s'opèrent systématiquement tous les vendredis», nous dit l'un d'eux. «Cela nous renvoie, intervient M^e Miloud Brahimi, au problème de la détention provisoire auquel il faut impérativement mettre un terme à présent.»

Pour pouvoir accueillir le nombre important de détenus incarcérés dans le cadre de la lutte anticorruption, les autorités judiciaires ont dû d'ailleurs procéder à un transfèrement similaire qui s'est déroulé durant l'été dernier. Durant cette période, seuls les détenus de droit de commun ayant été définitivement condamnés ont été transférés vers d'autres pénitenciers du pays. Beaucoup de prisonniers se sont vu ainsi transférés

vers d'autres grands centres de détention tels que ceux de Chlef et Lambèse.

Les informations en cours à ce moment indiquaient également que l'aile réservée aux femmes avait été également vidée et que les prisonnières avaient été transférées à la prison de Koléa. L'espace récupéré après tous ces transfèrments a permis aux autorités d'aménager une aile où ont été regroupés les anciens ministres, hommes d'affaires et personnalités incarcérés depuis avril dernier. Selon certaines indiscretions, la cohabitation entre les célèbres détenus est cependant devenue très difficile depuis un certain temps. On évoque même des différends et des tensions sérieuses survenus après le procès de l'automobile durant lequel les anciens ministres et hommes d'affaires se sont accusés mutuellement.

A. C.

ILS DÉCIDENT D'UNE GRÈVE CYCLIQUE DE TROIS JOURS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Les enseignants du primaire durcissent leur mouvement

Les enseignants des écoles primaires maintiennent la pression et décident de durcir leur mouvement. La Coordination nationale des enseignants du primaire a appelé à une grève cyclique de trois jours par semaine, à partir d'aujourd'hui, lundi.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La crise des écoles primaires est loin de trouver une solution. Les enseignants maintiennent leur détermination à aller jusqu'au bout, jusqu'à satisfaction de leurs revendications. La Coordination nationale des enseignants a décidé de durcir son mouvement et d'aller vers une grève cyclique de trois jours par semaine.

Les parents d'élèves vont devoir prendre leur mal en patience, puisque les écoles seront perturbées à partir d'aujourd'hui, engendrant ainsi davantage de retard des programmes. La décision de la grève a été prise suite à un sondage auprès des enseignants qui refusent de revenir en arrière,

tant qu'ils n'obtiennent pas de réponses concrètes à leur plateforme de revendications.

L'appel à durcir le mouvement ne semble, cependant, pas faire l'unanimité auprès des protestataires ni même auprès des membres de la coordination. Les opposants estiment qu'il est encore tôt de décider de durcir le mouvement, d'autant que la majorité des enseignants ne sont pas en grève. «Il faudra maintenir une journée de grève par semaine en attendant d'unir les rangs des enseignants et de les mobiliser autour de ce mouvement, pour que nous soyons une force et pouvoir déclarer la guerre», ont affirmé certains membres de la coordination. Ces derniers reconnaissent que la mobilisation des enseignants a faibli la semaine dernière.

Le ministre de l'Education nationale n'a pas encore réagi à ce mouvement, même s'il a annoncé la révision des programmes et l'amélioration des conditions du personnel dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République. Néanmoins, comme promis par

son prédécesseur, le nouveau ministre de l'Education nationale a maintenu la décision de l'installation d'un groupe de travail pour la préparation des fiches-types d'enseignement, l'une des revendications principales des enseignants du primaire.

Mohamed Ouadjaout a donné le coup d'envoi, jeudi, des travaux de cette commission regroupant des inspecteurs de l'éducation, qui vont mettre à la disposition des enseignants des fiches de préparation d'enseignement. D'ailleurs, le ministre a déclaré que «les grandes transformations que vit notre pays et la naissance de la nouvelle République nous obligent à répondre aux revendications des fonctionnaires du secteur de l'éducation, et les enseignants en premier lieu».

Certains établissements ont aussi fait appel aux travailleurs de pré-emploi pour assurer la surveillance des élèves pendant la récréation et leur accompagnement aux cantines. Ces premières mesures ne semblent pas contenter les grévistes, qui continuent d'exiger une rencontre avec le premier responsable du secteur.

S. A.

SOUFIANE DJILALI

ACCUSE :

«Certains
veulent spolier
le Hirak !»

Après la salve de critiques encaissée suite à ses propos sur les détenus d'opinion et du mouvement populaire et sa réception par le chef de l'Etat dans le cadre de ses consultations, le président de Jil Jadid, Soufiane Djilali, réplique et accuse certaines parties de vouloir spolier le Hirak.

Karim Aimeur - Alger (Le Soir) - Premier chef de parti à être reçu par Abdelmadjid Tebboune, le président de Jil Jadid regrette les attaques qu'il a subies pour avoir accepté le dialogue.

Invité hier au forum du quotidien *Le Courrier d'Algérie*, il s'est attaqué à ses détracteurs en accusant certains, sans les désigner nommément, « de se permettre de parler au nom du peuple », dénonçant « des tentatives de spolier le Hirak au profit de certaines personnes ».

Enfonçant le clou, il a affirmé que « ceux qui nous accusent d'être du pouvoir sont les restes du régime de Bouteflika ».

Se disant conscient que l'acceptation du dialogue avec le pouvoir « peut méconter une partie du Hirak », Soufiane Djilali a défendu son option tout en précisant que « accepter de dialoguer ne signifie pas accepter l'issue de ce dialogue ».

M. Djilali a appelé à « réfléchir raisonnablement », demandant à ceux qui s'opposent au dialogue de proposer des alternatives.

Soulignant que les partis politiques et les élites doivent proposer des solutions et non « se cacher derrière les pancartes des manifestants », il a soutenu que « continuer à marcher chaque vendredi en attendant le changement est un peu romantique ».

Précisant qu'il a décelé une volonté affichée de changer les choses chez le chef de l'Etat, Soufiane Djilali s'est toutefois interrogé « si le Président a les moyens politiques d'aller au bout de son intention » et si des forces de l'inertie qui peuvent dévoyer les choses sont existantes.

Il espère que les consultations de Tebboune ne seront pas une nouvelle manœuvre du pouvoir.

Revenant sur ses propos sur les détenus du mouvement, l'orateur a affirmé qu'il n'avait pas condamné par avance ces détenus ni s'être attaqué à eux, rappelant que lors de sa rencontre avec Tebboune, il a donné des noms de certains prisonniers en demandant leur libération.

Selon lui, « la majorité écrasante des détenus du Hirak était libérée ».

La question de la libération des détenus ainsi que la levée du quadrillage sécuritaire sur Alger font l'unanimité quant à leur satisfaction avant l'entame de tout dialogue.

Or, durant les deux derniers vendredis, le dispositif sécuritaire a été renforcé dans la capitale et plusieurs manifestants ont été arrêtés ce dernier vendredi.

Quelle interprétation fait Soufiane Djilali de ces mesures ?

Le président de Jil Jadid évoque la création de « tensions inutiles » et de « manœuvres gravissimes » contraires aux engagements du Président s'il s'avère que les personnes arrêtées l'ont été pour la simple raison qu'elles voulaient manifester, en condamnant leur emprisonnement.

« S'il y a quelque part un double jeu, il faut le dénoncer », a-t-il lancé.

Pour Soufiane Djilali, un vrai dialogue s'impose pour éviter que le référendum sur la Constitution et les élections législatives anticipées n'interviennent dans les mêmes conditions de tensions extrêmes de la présidentielle du 12 décembre et n'approfondissent la crise de légitimité des institutions.

Plaidant pour le retrait du sigle FLN de la scène politique, l'orateur a défendu l'option d'un régime semi-présidentiel qui réduit les prérogatives du Président et renforce celles du Parlement.

K. A.

NOMINATION DE HAUTS CADRES

Tebboune délègue des prérogatives à Djerad

La nomination de certains hauts fonctionnaires sera désormais du ressort du Premier ministre. Ainsi en a décidé Abdelmadjid Tebboune qui motive cette décision par l'impératif d'introduire plus de « souplesse » dans le mouvement des cadres.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Sans préciser lesquelles des fonctions seront concernées, le président de la République compte déléguer certaines de ses prérogatives au Premier ministre qui pourra désormais procéder à la nomination de hauts cadres ou décider d'un éventuel mouvement.

La décision a été annoncée samedi en Conseil des ministres au cours duquel Tebboune a fait part de sa décision de procéder à l'« assouplissement » des « procédures de nomination aux fonctions supérieures de l'Etat et d'introduire plus de célérité dans les mouvements qui

affectent les personnels de la haute Fonction publique. Il a décidé de transférer le pouvoir de nomination d'un certain nombre de cadres au Premier ministre dans le respect des dispositions constitutionnelles ».

Une mesure que Tebboune compte introduire dans un cadre plus global, celui de la « refondation de l'Etat et de ses institutions, sur des bases saines et à un redressement économique, social et culturel qui garantira une vie décente pour chaque Algérien dans un climat de paix et de sérénité ». Des objectifs qui ne se réaliseront qu'avec « la mobilisation et la détermination de

tous et la prise de conscience de chacun sur les enjeux et les défis à relever ».

S'adressant aux membres de l'exécutif, le chef de l'Etat leur rappellera de garder à l'esprit les objectifs à réaliser, leur signifiant que « désormais, l'exercice des missions et attributions sera évalué et apprécié à l'aune de la responsabilité et de la redevabilité qui s'y attachent en tenant compte, essentiellement, du niveau de prise en charge réelle des besoins et préoccupations exprimés par les citoyens en général et par les opérateurs économiques et sociaux, en particulier ». Les engagements qui seront pris à l'avenir devront être concrétisés, dit-il, ajoutant qu'il s'agissait de condition sine qua non du rétablissement du lien de confiance entre l'Etat et le citoyen ».

Abordant l'élaboration en cours du plan d'action du gouvernement,

Tebboune a exhorté l'exécutif d'en accélérer le processus tout « en veillant à assurer la cohérence de l'ensemble des actions » en privilégiant une « démarche pragmatique fondée sur la concertation, la franchise, la transparence et la rigueur et orientée exclusivement vers la réalisation de l'intérêt général » et qui s'appuie sur la volonté d'opérer « une véritable rupture avec les pratiques du passé et promouvoir de nouveaux modes de gouvernance à la mesure des espérances de notre peuple ».

La confiance retrouvée est, dit-il, un gage de réussite de la politique à mettre en œuvre avec « l'impératif de hiérarchiser les priorités en fonction de nos capacités financières et matérielles en établissant un calendrier précis de mise en œuvre ».

N. I.

PRENANT ACTE DES DÉFICITS DE LA BALANCE COMMERCIALE

Le Président veut repenser le commerce extérieur de l'Algérie

Les tout derniers chiffres du commerce extérieur de l'Algérie font état d'importations ayant reculé de 8%, lors des 11 premiers mois de 2019 par rapport à la même période de l'année d'avant, mais dans le même temps, les exportations ont reculé de plus de 14%.

Un petit exemple de ces statistiques qui interpellent, notamment lorsqu'en guise de résultat, cela donne un creusement de la balance commerciale chaque semestre plus important, parfois effrayant. Le drame est là : si l'on exclut les ventes d'hydrocarbures, les exportations algériennes sont insignifiantes ; à peine 7% de ce que vend l'Algérie à l'étranger, encore moins des 12% du volume des exportations de la même période de l'année 2018, lorsque certains membres du dernier gouvernement Ouyahia ne s'étaient pas gênés pour crier victoire pour avoir exporté pour un montant de 2,67 milliards de dollars, en dehors de la manne des hydrocarbures.

Lors du Conseil des ministres de samedi dernier, en abordant la question du commerce extérieur, il est dit

dans le communiqué ayant sanctionné le rendez-vous présidé par Abdelmadjid Tebboune qu'il a été fait état « principalement de la situation de la balance commerciale, des procédures d'encadrement des importations et du développement des exportations hors hydrocarbures ». Une série de mesures et de procédures pour la période 2020-2024 sont prévues à travers un plan d'action établi avec comme perspective, le développement du commerce extérieur. Il est dit que ces mesures s'articulent essentiellement sur l'évaluation des accords commerciaux internationaux et des relations commerciales bilatérales et multilatérales, la rationalisation des importations, la protection du produit national et l'encouragement des exportations hors hydrocarbures.

Le président de la République a recommandé dans ce sens « la mise en place d'un guide statistique pour promouvoir la production nationale avec l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement, dans l'objectif de protéger le produit national et réduire la facture d'importation ». Ceci, tout en pensant à la création de laboratoires au niveau de tous les accès frontaliers, ports et aéroports en collaboration avec le ministère de la Santé, en associant l'Université, en vue du renforcement des mécanismes de contrôle des importations alimentaires selon les normes internationales, pour la protection des citoyens contre les produits contrefaits avec la consolidation des procédures judiciaires contre la fraude. Du compte-rendu détaillé du Conseil des ministres, l'on apprend que le président de la République a donné des instructions pour la création de zones franches avec les pays africains limitrophes afin d'en finir avec le fléau de la contrebande. Quant à la réduction de

la facture d'importation des médicaments, le Président Tebboune table sur l'encouragement de la production locale et la soumission des produits pharmaceutiques importés à la certification pour la protection de la santé des citoyens.

La rationalisation des importations est un objectif, mais cela ne doit pas se faire « au détriment du fonctionnement des entreprises et des besoins essentiels des consommateurs », a fait savoir le président de la République à ses interlocuteurs du gouvernement pour ensuite recommander que « les mesures de protection de la production nationale et de défense commerciale doivent être envisagées avec intelligence et dans le respect de nos engagements commerciaux internationaux ». Accords commerciaux déjà conclus ou ceux encore en discussions qui devront faire l'objet d'une « évaluation rigoureuse et objective » quant à leurs effets sur l'économie nationale, a encore réclamé M. Tebboune.

A. M.

SANTÉ

Vers un système plus performant ?

Il est temps que la santé, « ce grand malade en Algérie », sorte de sa léthargie et s'adapte aux changements à travers des réformes profondes et un réel plan de développement sur la relance de ce secteur à bout de souffle qui a accumulé depuis longtemps les tares et les insuffisances.

Lors du dernier Conseil des ministres présidé par Abdelmadjid Tebboune et consacré à l'examen de plusieurs dossiers dont la santé, il a été question de présenter un plan qui permettra d'assurer l'introduction de nouveaux mécanismes afin de pallier la mauvaise gestion, consacrer le professionnalisme, assurer aux personnels de la santé de bonnes conditions de travail et de sécurité, protéger les biens des établissements de santé, répondre aux demandes des malades, être efficace en termes de coûts, ou encore d'équité. Il s'agit en premier lieu de l'établissement de la carte sanitaire et du schéma d'organisation sanitaire. « Une série d'actions destinées à prendre en charge le renforcement des capacités des structures de santé de proximité et des infrastructures hospitalières, le renforcement de l'approvisionnement en médica-

ments, l'amélioration de la couverture sanitaire et de la formation des professionnels de la santé », a-t-on indiqué dans le communiqué de la présidence.

Une réflexion sérieuse sur le service civil

Soulignant l'impératif du dépistage précoce des maladies gérontiques, chroniques et des cancers, le Président Tebboune a relevé l'impératif « d'une réflexion sérieuse sur la problématique du service civil et de mesures incitatives, en accordant la priorité à la formation de médecins du Sud pour pallier définitivement le manque de spécialistes dans cette région du pays ». Il est à rappeler que cette mesure figurait parmi les engagements pris, lors de la campagne électorale, à l'endroit du personnel du secteur de la santé qui «

aura toute l'attention de l'Etat sur les plans matériel et moral, à travers la révision du service civil et l'octroi d'avantages importants aux médecins et aux paramédicaux dans les Hauts-Plateaux et le sud du pays ».

Réorganisation des urgences et des services obstétricaux

Suite à l'exposé du ministre de la Santé, le président de la République a ordonné « une rupture avec les pratiques du passé » dans le domaine de la santé et l'adoption d'un plan d'urgence axé sur deux priorités, à savoir la prise en charge dans les services des urgences et la prise en charge des femmes enceintes qui ne doivent en aucun cas être refoulées. Dans ce contexte, le président de la République a mis en garde contre « le refus d'admission des femmes enceintes juste avant l'accouchement par n'importe quel service médical ». Pour éviter la surcharge au niveau des services des urgences, il est prévu d'encourager le recours aux polycliniques de proximité, ainsi que la mise en place de mécanismes de consultation pour

éviter les déplacements inutiles aux urgences des hôpitaux. Il a été décidé de la mise en place de mesures pratiques en matière de « formation de médecins urgentistes et de paramédicaux, en plus de l'encouragement de ces médecins à travers des incitations appropriées ».

Des sociétés privées afin de garantir la sécurité des personnels de santé

La persistance des violences contre des travailleurs de santé préoccupe de plus en plus. Un phénomène auquel il faut mettre un terme. Les spécialistes parlent d'un phénomène qui n'est pas nouveau mais qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSP) a recensé 2 700 cas d'agression depuis 2012. Parmi les recommandations du chef de l'Etat, « la prise de mesures, notamment la contractualisation avec des sociétés privées afin de garantir la sécurité des personnels et des infrastructures de santé ».

Ithem Tir

RÉHABILITATION DES ENSEIGNANTS ET VALORISATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les ambitions de Chitour

Le nouveau ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique envisage de donner un nouveau souffle à l'Université algérienne. Outre la réhabilitation des enseignants, il compte faire de la recherche scientifique un moyen de fabrication des outils et instruments pédagogiques.

Rym Nasri — Alger (Le Soir) - Le problème de la qualité de l'université algérienne n'est pas simplement de la responsabilité des pouvoirs publics, il est aussi de la responsabilité des enseignants, estime le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems-Eddine Chitour. Selon lui, le niveau de l'université algérienne doit être selon les critères internationaux. Il note, à cet effet, l'absence d'une visibilité intellectuelle et scientifique d'où, dit-il, la nécessité d'un changement à l'intérieur de l'université algérienne. Intervenant lors de l'installation des membres de la Conférence nationale des établissements publics à caractère scientifique et technologique tenue, hier, au siège de son département, à Alger, le P^r Chitour a insisté sur le rôle de l'enseignant. «Nous allons rendre son honneur à l'enseignant parce que c'est lui le gardien du temple. L'administration est au service de l'enseignant et le

recteur est au service de l'enseignant. Ce n'est pas l'enseignant qui est au service du recteur. En tant que ministre, je suis au service des plus humbles des enseignants. Ce sont eux qui sont en première ligne avec les étudiants et je vais leur donner tous les moyens», souligne-t-il.

Le ministre de l'Enseignement supérieur envisage ainsi de mettre en place deux gestions au sein de l'université. «La gestion administrative par le recteur qui veille à une bonne gestion de l'université et la gestion scientifique par le Conseil scientifique dont la responsabilité éthique et morale est de rendre le niveau scientifique de plus en plus performant», explique-t-il.

Pour lui, la rigueur et l'éthique sont de mise afin de donner une nouvelle image à l'université algérienne. «Il faut que l'enseignant universitaire soit respecté socialement mais il faut que nous mettions de



Chems Eddine Chitour.

l'ordre dans l'université», ajoute-t-il. S'agissant de la recherche scientifique, le P^r Chitour adhère à la recherche théorique mais insiste sur le concret sur le terrain. Il cite, à cet effet, l'initiative du professeur Aoureg pour la mise en place de la conférence des directeurs de recherche qui, dit-il, «est en droite ligne de ce que nous attendons de la recherche». Il rappelle que l'Algérie

compte, aujourd'hui, 58 universités qui doivent justement mériter ce titre. «Nous devons donner une nouvelle vision à l'université algérienne et nous pouvons le faire d'autant que nous n'avons pas le choix.»

Il évoque ainsi l'idée de valoriser les projets de fin d'études des étudiants. «Chaque année, il y a 350 000 diplômés. Si nous arrivons à mettre 20% de ces mémoires de fin

d'études sous la gouverne des chercheurs, nous pourrions fabriquer nos outils en tant qu'universitaires. Nous n'avons plus les moyens d'importer, il faut donc fabriquer, copier, adapter, et créer nous-mêmes nos propres équipements», dit-il.

Selon lui, l'autonomie de l'université en produits chimiques est fort possible d'autant que l'Algérie possède cinquante produits chimiques bruts. Il prévoit ainsi, dès l'année prochaine, le premier produit chimique in situ. «Nous allons diminuer notre dépendance de l'importation notamment pour les produits chimiques et biologiques qui coûtent dans les 200 à 300 millions de dinars», assure-t-il.

Pour lui, faire de la recherche sur des projets structurants n'exclut pas de penser à fabriquer ces outils et instruments pédagogiques. Le P^r Chems-Eddine Chitour note, par ailleurs, un problème de visibilité en termes de publications scientifiques. «Il faut que ça change. Nous avons l'intention à ce que l'université algérienne ait entre 5 et 6 revues au top», dit-il encore.

Ry. N.

PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

L'industrie au cœur du plan de relance

L'écheveau politique qu'il s'attelle à démêler depuis son intronisation n'est pas le seul chantier auquel doit faire face le président de la République. La situation économique dont il a hérité ne laisse, en effet, pas la moindre place aux tergiversations s'il veut remettre la machine en marche, même s'il faut reconnaître que sa marge de manœuvre demeure très fine en raison de ce dont dispose l'Etat comme moyens, financiers notamment.

Le Conseil des ministres présidé, samedi, par Abdelmadjid Tebboune a entériné l'entrée du gouvernement dans le vif du brûlant sujet de la situation économique du pays. Un gouvernement qui, avant la tenue du Conseil, a établi un état des lieux lors d'une réunion tenue la semaine dernière, lorsque des exposés ont été présentés par les ministres en charge des secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de l'habitat, du commerce et du commerce extérieur, de la santé ainsi que de celui de la microentreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance. Ceci dans la perspective de l'élaboration du programme devant être soumis in fine à l'APN pour son adoption.

C'est ainsi que le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali, a dévoilé sa stratégie pour relancer et développer son secteur. Celle-ci consiste en la mise en œuvre d'un «modèle de développement stratégique des filières industrielles». Pour ce faire, le plan du ministre s'articulera sur «l'accélération de la diversification de l'industrie nationale, la densification du développement de l'industrie minière, la rationalisation du déploiement territorial du développement industriel et l'exploitation du foncier économique, le renforcement des capacités institutionnelles du pays en matière de développement industriel et minier par notamment la mise en place d'un cadre de concertation national, et la prise en charge des enjeux économiques technologiques qui sont au cœur des processus industriels et miniers».

Une œuvre de longue haleine et qui requiert sans doute du temps, mais eu égard à l'urgence, il a été préconisé par le président de la République que soient trouvées des réponses «concrètes» dans l'immédiat à des dossiers qu'il a qualifiés de «sensibles», particulièrement l'importation de véhicules en kits SKD-

CKD, insistant sur l'assainissement de cette situation et la mise en place de nouvelles règles, et le cas du complexe sidérurgique d'El Hadjar. A moyen terme, Abdelmadjid Tebboune plaidera pour «la création d'une véritable industrie, constituée essentiellement des industries légère, petite et moyenne, génératrices de richesses et faisant la rupture

avec les industries consacrant la dépendance».

Le temps et les moyens perdus depuis des années pour l'industrialisation du pays qui n'a vu le jour que par bribes et en des périodes éloignées les unes des autres, le président de la République entend y remédier en appelant, également, à la tenue d'assises nationales sur la nouvelle politique industrielle auxquelles seront associés les compétences de la diaspora et les différents acteurs économiques, avec le concours d'institutions internationales, pour l'élaboration d'une politique industrielle nationale, en plus de l'impératif de «mettre un terme à l'influence accrue des lobbies et des

groupes d'intérêts dans les politiques publiques». Allant dans le même sens que le ministre de l'Industrie qui, dès sa prise de fonction, abordait le cadre législatif, le Président Tebboune a appelé à la mise en place d'un système juridique stable pour une durée d'au moins dix années à même d'assurer une lisibilité aux investisseurs, l'objectif étant d'inciter les hommes d'affaires à investir.

Les investisseurs auxquels il a réitéré l'assurance, pour ceux qui utiliseront les matières premières locales, de se voir accorder des «incitations importantes» qui entrent dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires en Algérie, pas

très propice comme l'ont souligné maints et maints rapports locaux et étrangers depuis un temps que l'on ne se remémore plus. C'est en fait une refondation intégrale de l'industrie que le gouvernement est appelé à mettre en œuvre si l'on doit se fier au contenu de ce qui a été passé en revue du Conseil des ministres de samedi.

Il tarde sans doute aux investisseurs et à toutes les parties concernées de voir ce à quoi aboutira la réflexion désormais engagée pour lancer dans l'immédiat les grands travaux devant doter l'Algérie d'une économie enfin digne de son statut et de ses potentialités.

M. Azedine

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE S'Y EST ENGAGÉ SOLENNELLEMENT

La crise du lait résolue dans 6 mois et 1 million de logements d'ici 2024

Deux engagements et pas des moindres que ceux que le président de la République a pris, avant-hier samedi, lors du Conseil des ministres, le second qu'il préside depuis sa prestation de serment.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Le président de la République s'engage, d'abord, à venir à bout de la récurrente crise de lait en sachet qui revient cycliquement pour empoisonner la vie de millions de chefs de ménage.

Une crise dont Abdelmadjid Tebboune fait même une priorité de par son incidence sur le quotidien des citoyens jusqu'à se fixer un délai. Intervenant, en effet, lors du Conseil des ministres, avant-hier samedi, le président de la République affirme retenir deux priorités pour le secteur de l'agriculture, à savoir le traitement définitif, dans un délai n'excédant pas 6 mois, de la question du manque de lait. Ce qui ne saurait se concrétiser sans une politique de modernisation et de partenariat à mettre en œuvre. Il a, dans ce sens, mis le doigt sur la nécessité d'engager une politique nationale de stockage de produits alimentaires afin de pallier les problèmes de commercialisation. Et de plaider pour une rupture avec les pratiques du passé, en s'orientant vers de nouveaux modes de gestion du secteur adaptés aux besoins et spécificités de notre pays. Et parce que l'agriculture constitue l'un des deux piliers essentiels de l'économie

nationale aux côtés de l'industrie, le chef de l'Etat a appelé à stimuler l'agriculture saharienne et des montagnes, à travers l'encouragement des créateurs de richesses, tels que l'arboriculture fruitière et l'apiculture, ce qui induira une réduction des prix des produits qui seront ainsi à la portée du citoyen.

Le président de la République a, par ailleurs, appelé à la création d'un institut au sud du pays dédié à l'agriculture saharienne avec comme mission la formation et l'encadrement dans ce type d'agriculture, mettant l'accent sur l'impératif de libérer le secteur de l'agriculture des entraves bureaucratiques. Il a également recommandé un état des lieux du foncier agricole dans toutes les wilayas, et l'accélération de la régularisation de la situation juridique des terrains.

Ensuite, le président de la République a lancé le pari de construire d'ici 2024 un million de logements, toutes formules confondues. Ceci en sus de la finalisation du programme en cours avec la livraison à l'horizon 2024 de 1,5 million unités d'habitation. C'est ce qui ressort du Conseil des ministres de ce samedi au cours duquel il a été prévu, par ailleurs, la révision de la loi sur l'aménagement et l'Urbanisme et la politique de la ville, la dynamisation de la fonction de contrôle en matière d'urbanisme, la poursuite de la réalisation des villes nouvelles, et la valorisation de la production architecturale. Aussi, le plan d'action

sectoriel présenté par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville, inclut notamment la promotion de la production nationale, le recours aux moyens d'études et de réalisation nationaux, l'intensification de l'utilisation des matériaux locaux, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la mise en place d'un système d'informations statistiques pour suivre la demande de logements, y compris le recours à la numérisation des procédures. Insistant sur l'impératif de finaliser les programmes en cours dans les meilleurs délais, le président de la République a insisté sur la nécessité de prendre en compte des contraintes de financement et éviter à ce que cela se fasse aux dépens de la qualité, des aspects architecturaux et de l'aménagement urbain.

Il a également donné des orientations pour l'amélioration de l'habitat, à travers un renforcement du contrôle technique des constructions, la lutte contre la fraude dans les matériaux, l'interdiction de l'utilisation du bois dans les chantiers publics afin de préserver la richesse forestière, et la réduction des importations.

A ce propos, le chef de l'Etat a instruit la création d'une «banque du logement» et a invité à lancer la réflexion sur la création de villes périphériques afin de contenir l'exode vers les grandes villes.

M. K.

12 MORTS ET 46 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Hécatombe à El-Oued

Pas moins de 12 personnes ont péri dans un tragique accident de la route survenu à El-Oued, tandis que 46 autres ont été blessées, durant la nuit du samedi 18 au dimanche 19 janvier, après la collision frontale entre deux autocars transportant des voyageurs.

Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir) - La lugubre liste des morts causés par les accidents de la route n'en finit pas de s'allonger. Les malheureux faits de ce nouveau drame routier se sont produits dans la nuit de samedi aux environs de 1 h 30 du matin. « Il s'agit d'une collision entre deux bus desservant la ligne Ouargla-Jijel, et le deuxième la ligne Ouargla-Sétif », a précisé la Protection civile dans un communiqué.

« Cet accident a causé la mort de 12 personnes et des blessures à 46 autres traitées sur les lieux de l'accident puis évacuées aux hôpitaux de Meghaïer et Biskra », ajoute la même source en concluant que « la Protection a mobilisé 14 ambulances et 4 engins d'intervention, pour la prise en charge des victimes de l'accident ». Selon les déclarations du directeur de la Protection civile à El-Oued, Ahmed Baoudji, rapportées par l'APS, l'excès de vitesse serait à l'origine de cet accident. Ahmed Baoudji a, par ailleurs, indiqué que « les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital d'El-Meghaïer

et les blessés, dont certains se trouvent dans un état grave, ont été évacués à la même structure ».

Notons tout de même que pour l'heure, les réelles circonstances de cette tragédie n'ont pas encore été clairement déterminées. La Gendarmerie nationale a, comme le veut la procédure, ouvert une enquête à cet effet, dont le but final est de situer les responsabilités. Cependant, la cause de l'accident avancée par le directeur de la Protection civile serait très probablement, du moins en grande partie, liée à l'excès de vitesse.

Les conducteurs de poids lourds en général et d'autobus en particulier sont souvent désignés comme les premiers responsables de ces accidents mortels, recensés régulièrement par les services de sécurité. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les excès de vitesse ont toujours été définis comme étant la cause principale de ces nombreuses pertes humaines sur les routes.

L'ampleur affolante que tend à prendre ce « phénomène » est censée interpeller les autorités. Des mesures drastiques devraient



Photos : DR.

être appliquées et non pas uniquement formulées et consignées sur du papier.

En 2015 déjà, un très grave accident entraîné par un violent choc entre un bus de voyageurs et un camion semi-remorque à In Salah, avait fait 12 morts. Ce drame a poussé le ministère des Transports à annoncer l'élaboration d'un texte de loi obligeant les conducteurs de poids lourds, dont les bus, à se munir d'un tachymètre qui mesurera leur vitesse et le temps pris pour parcourir une distance donnée. Ce dispositif calcule la vitesse du bus ou du camion et le temps pris pour parcourir une certaine distance.

Le même département avait prévenu qu'à côté, les conducteurs qui ne respecteraient pas cette mesure, risquent de faire l'objet de sanctions, soit une

amende accompagnée, dans certains cas, d'un retrait de permis. Mais cinq ans plus tard, on constate qu'aucune de ces mesures n'a été appliquée en temps réel. Par conséquent, le faible impact de ces menaces ressort aujourd'hui, au détriment des usagers de ces transports et de leurs proches.

Par ailleurs, si l'excès de vitesse est la cause de la plupart des accidents de bus, la somnolence au volant, la fatigue, ainsi que l'état piteux de certaines infrastructures routières sont autant de facteurs qui engendrent ces drames routiers. Il est aujourd'hui temps de mettre en place un dispositif impliquant des mesures radicales, voire punitives, pour remédier à l'étendue de ce fléau, résultat de l'inconscience et de la négligence humaine. A noter que

suite à ce drame, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances aux familles endeuillées par l'accident. Il a également chargé le Premier ministre « de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la prise en charge des blessés et porter assistance aux familles des victimes », indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué. « Le Premier ministre a dépêché les ministres de l'Intérieur et de la Santé sur les lieux à l'effet de superviser toutes les actions nécessaires pour faire face à ce tragique accident », a indiqué le même document.

Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière se sont d'ailleurs rendus dans la wilaya d'El-Oued, pour être au chevet des blessés du tragique accident.

Les représentants de ces deux départements, Kamel Beldjoud et Abderrahmane Benbouzid, ont rencontré, en outre, les familles des douze victimes et des blessés de ce drame, issus de différentes régions du pays et se sont également déplacés sur les lieux pour s'enquérir de l'état de leurs proches.

M. Z.

SOMMET DE BERLIN SUR LA LIBYE

Une feuille de route pour la paix

C'est depuis ce dimanche que onze chefs d'Etat et de gouvernement ont pris leurs quartiers dans la capitale allemande, Berlin, pour un sommet historique sur la crise libyenne, dont le Président Abdelmadjid Tebboune. Il a déjà rencontré Tayyip Erdogan, le Président turc.

Avant d'embarquer pour l'Allemagne, ce dernier a donné un avant-goût de ce qu'il compte défendre fermement comme position de son pays, laissant entendre qu'il s'opposera à toute décision qui portera préjudice à son allié-protégé, Fayed El-Serraj, y compris dans le cas d'éventuelles élections. S'il était difficile de réunir à la même table Fayed El-Serraj et Khalifa Haftar, leur présence même dans des pièces séparées de la chancellerie est déjà un succès, estiment les officiels allemands.

Selon un projet de communiqué final préparé en amont de la conférence, il s'agit de mettre fin aux ingérences étrangères, multiples en Libye, obtenir un engagement sur le respect de l'embargo sur les livraisons d'armes, un appel à un arrêt total et durable des hostilités qui doit être lancé. De même que l'éventuel envoi sur place d'une force internationale est discuté. D'ailleurs, un appel à un arrêt total et durable des hostilités sur le terrain doit également être lancé, tandis que le débat sur l'éventuel envoi sur place d'une force internationale pour en vérifier la réalité gagne du terrain. A ce propos, l'émissaire de l'Onu pour la Libye, Ghassan Salamé, a indiqué que la conférence de Berlin devrait mettre en place un comité international de soutien qui se réunira régulièrement pour suivre les avancées dans le dossier libyen par les pays participant au sommet de Berlin. C'est la paix qui mobilisera tous les efforts grâce à un processus crédible et la fin des ingérences étrangères. L'on insiste à cet égard sur le rôle du tandem Russie-Turquie dans la désescalade militaire.

Rappelons, ici, les pays participants parce qu'ils déterminent les résultats de la conférence. Il s'agit, outre l'Allemagne, pays organisateur, de l'Algérie, l'Égypte, les Émirats arabes

unis, la Chine, les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la Turquie, la France, l'Union européenne, la Ligue arabe, l'Italie et, bien évidemment, les deux parties en conflit, Fayed El-Serraj et Khalifa Haftar. Citer les participants à cette rencontre, c'est aussi revenir sur l'absence d'autres Etats concernés par la guerre qui se déroule à leurs frontières et qui menace d'impacter grandement tout le pays. Sans que les omissions décriées (le Qatar non invité) constituent une pierre d'achoppement au congrès de Berlin, la controverse provoquée par exemple par l'invitation tardive de la Tunisie (que Kaïs Saïed a déclinée), a suscité un certain malaise chez certaines délégations, la plus nette étant celle du chef du Gouvernement d'union nationale de Tripoli qui n'a pas manqué de déclarer, à partir de Berlin, que ces deux pays sont « indispensables », car ils pourraient soutenir les pourparlers de paix et l'instauration de la sécurité et la stabilité en Libye ». Soit dit en passant, que des contentieux à caractère bilatéral posent problème dans les relations germano-tunisiennes. Mais cela ne devrait nullement s'inviter dans le cas de la conférence de Berlin.

Sur un autre registre, le Qatar ne peut faire oublier son implication aux côtés du rival de Haftar et surtout son rôle dans la chute de Maâmar El Gueddafi, pays à partir duquel le prêcheur El Qaradaoui a appelé publiquement au meurtre du guide libyen, à la consternation générale. Pour autant, il est tout aussi vrai que la Tunisie ne peut être éloignée de la recherche de la paix à sa frontière. D'ailleurs, la classe politique tunisienne se dit écœurée par l'absence de la Tunisie à la conférence de Berlin, qui peut être aussi une opportunité de rompre l'isolement diplomatique de la Tunisie. C'est le point de vue que défend le président



Abdelmadjid Tebboune.

du parti El Mechrou3 Mohsen Merzouk, quand d'autres personnalités politiques clouent au pilori le chef du parti islamiste Ennahda, Rached Ghannouchi, pour sa proximité avec le chef de l'Etat turc. Bien que loin du théâtre des opérations, le Maroc, non invité, crie au scandale de crime de lèse-majesté, camouflant la coordination avec la France, la veille du sommet, par un dialogue direct Macron-Mohammed VI.

D'autre part, le Makhzen sait bien que le Sommet de Berlin enterme définitivement l'accord de Skhirat du 17 janvier 2015, du fait même de son jeu trouble dans l'affaire libyenne. Il ne manquera, d'ailleurs, pas d'accuser publiquement le président de Tripoli et l'Allemagne qui n'est motivée que par ses propres intérêts. Voire. Bien que le point central inscrit à l'ordre du jour de cette rencontre internationale soit la mise en œuvre d'un cessez-le-feu effectif et durable, des indiscretions parlent d'une esquisse de communiqué qui préconise l'arrêt des attaques armées contre les installations pétrolières, et dont l'unique et légitime opérateur serait la société libyenne

NOC pour toutes les opérations de commercialisation du pétrole. On imagine mal comment faire lâcher prise au maréchal qui contrôle 80% des installations hydrocarbures du pays, et dont il tire sa force pour sa guerre de conquête de Tripoli. La trêve introduite par le fragile cessez-le-feu permettra-t-elle de faire baisser un tant soit peu la tension et les passions exacerbées ?

Les Berlinoises d'un jour devront déployer des trésors d'imagination pour mettre d'accord les deux protagonistes. Mais rien n'est moins sûr, sachant le déséquilibre dans le rapport de force entre les deux belligérants, d'où les appels à l'aide répétés de Fayed El-Serraj, d'où l'intervention militaire de la Turquie en mode pause pour l'heure. Khalifa Haftar, quant à lui, exige la dissolution des milices de Tripoli, autrement dit qu'on lui remette les clefs de la capitale libyenne, synonyme du contrôle total du pays, son objectif de toujours. Ce sera très difficile de lui faire signer un quelconque document d'engagement dans la sortie de crise. Versatile, il l'a déjà prouvé à Rome (Italie) en refusant de rencontrer El-Serraj récemment, et quittant brusquement Moscou pour ne pas parapher le cessez-le-feu, qu'il a fini par accepter, tactiquement, la veille de la conférence de Berlin.

En bonne Samaritaine, Angela Merkel parviendra-t-elle à imposer la paix ou du moins un processus de réconciliation entre les frères ennemis ? De quels poids seront son crédit et ses soutiens auprès des pays amis, pour ne pas faire de la paix que partie remise ? Elle pourra croiser les doigts... Ce qui paraît comme évident en tout cas est qu'aucune solution militaire n'est possible. Au pire, elle ne fera qu'exacerber un conflit fratricide derrière lequel se tiennent embusqués des intérêts à peine quantifiables aux yeux du profane. C'est cette situation inextricable qui attise les convoitises et les ingérences de toute sorte... La paix n'aura pas encore dit son dernier mot !

Brahim Taouchichet

L'ÉCOLE ?

Sa refondation, unique solution

(2^e partie et fin)

En réaction à la précédente contribution, des échos me tendent la perche pour aborder autrement cette deuxième partie, initialement dédiée au volet de la refondation relatif à l'organisation/fonctionnement. Certaines voix avancent l'argument – respectable en soi – du préalable d'une redéfinition de l'Etat algérien hyper-centralisé/jacobin pour refonder l'école. A les entendre, on serait obligés d'attendre ce changement politique pour débattre d'un remède radical au mal profond qui ronge notre école (y compris l'Université et le secteur de la formation professionnelle). Doit-on cesser de réfléchir et de proposer jusqu'à ce que les politiques se prononcent sur l'organisation/fonctionnement de l'Etat ? N'est-ce pas aux politiques d'écouter les recommandations – dûment validées scientifiquement – des spécialistes (psychologues, sociologues, docimologues, linguistes, neurologues, pédagogues)? Il n'appartient pas à ces derniers d'attendre le «feu vert politique» pour activer leurs neurones. Il est vrai que le projet de société est au cœur des débats. Cela n'empêche pas ces spécialistes d'abor-

sur les enseignants (exceptés ceux qui vendent les cours). Un tel paradigme évacue – ignore – les besoins vitaux de l'enfant que sont la sécurité, la confiance, la reconnaissance de sa personne, son désir d'épanouir sa personnalité dans sa globalité (et pas seulement sa capacité à mémoriser).

Et aux enseignants de calquer leur pratique de la classe sur la nature des épreuves d'examens (bachotage), et à l'administration de vérifier si les programmes sont bouclés (par les enseignants) en fonction des dates de ces examens. Des examens qui imposent des rythmes scolaires démentiels. Et comme un briquet sur un baril d'essence : ces trois examens coûtent au contribuable algérien la rondelette somme annuelle de plus de 200 milliards de centimes (moyenne pondérée des 3 examens), sans compter les dépenses occasionnées par la mobilisation d'autres institutions de l'Etat (gendarmerie, armée, police, santé, Protection civile, transmission...).

De la folie à l'état pur ! Quand on sait que depuis le début de la réforme, ces évaluations nationales (sixième, brevet, bac) envoient au

jésuites/zaouia et que Montaigne, le philosophe français du XVI^e siècle, brocardait par une citation restée célèbre. Selon lui, l'école des jésuites amène l'enfant à avoir «une tête bien pleine et non une tête bien faite». L'école algérienne vise une tête «mal pleine» et non une tête bien faite.

Avis autorisés

Quoi de plus indiqué que d'écouter des sommités scientifiques s'exprimer sur le mauvais modèle français d'évaluation en vogue depuis près d'un siècle. Un modèle mimé par l'Algérie dès 1962 (et ça se comprend pour l'époque) mais, malheureusement, aggravé dès le lancement de la réforme.

• La Conférence internationale sur l'hygiène mentale (Unesco – Paris en 1952 – déjà !!!)//Des spécialistes de l'enfance tirent la sonnette d'alarme: «Le problème pédagogique est, en profondeur, un problème psychologique autant qu'un problème social : les motifs à donner à l'activité scolaire importent au moins autant que les buts et les connaissances à acquérir. Car ils (les motifs) forment les âmes et déterminent les attitudes, les comportements les plus profonds que l'individu gardera toute sa vie. L'éducation rencontre ici la délicate question des moyens et des fins.

(...) Quand on fait agir l'enfant (le faire travailler) sans qu'il en sente réellement le besoin ou le pourquoi ou sans qu'il approuve (par une participation active) les buts de sa recherche (de ses efforts) ou bien encore sans qu'il désire le but proposé : cela revient à le soumettre par la crainte ou la force à une loi qu'il ne peut que réprouver en son for intérieur. C'est accroître les risques de révolte, de paresse ou de dégoût pour l'activité ainsi proposée. Il se produit alors – les psychologues le savent bien – comme un dédoublement dans l'esprit ou l'activité de l'être qui s'occupe à une chose sans s'y mettre entièrement.»

• Robert Dottrens (Nathan – Unesco) : «Les méthodes didactiques, les lois et les règlements élaborés par l'autorité scolaire causent souvent un préjudice considérable aux enfants dont le type d'intelligence et le degré de développement ne correspondent pas au canon de l'élève moyen – celui-ci est inexistant dans la réalité – considéré pour établir, année après année, les enseignements distribués à tous. C'est de l'individualisation du traitement pédagogique des élèves que doit se préoccuper l'école à une époque où tout doit être mis œuvre pour permettre de donner à chaque enfant toute l'instruction qu'il est capable de recevoir.»

• Henri Pieron (un des fondateurs de la

Par Ahmed Tessa, pédagogue



• Dans un remarquable ouvrage sur l'évaluation, Bernard Maccario détruit le mythe de la fonction sociale du système de notation. Il y décrit, entre autres, les dérives classiques de la notation tels l'effet Pygmalion et la courbe de Gauss. Il écrit : «On peut se demander si les notes, compte tenu des significations diverses qu'elles revêtent et des influences qu'elles subissent sont ici des outils pertinents. Ne contribuent-elles pas au contraire à produire des effets opposés ? Vu sous cet angle, la note contribue à boucler le cercle vicieux de l'échec scolaire.»

Bien vu de la part des Finlandais – entre autres pays – qui ont supprimé les notes au cycle primaire, les remplaçant par l'autocorrection et l'autoévaluation. Georges Jean est un immense pédagogue – ancien normalien, il a enseigné dans tous les cycles du système scolaire. Outre qu'il est poète et écrivain, l'homme a, à son actif, une multitude d'articles spécialisés et d'ouvrages en pédagogie. Dans un livre édité vers le milieu des années 70, il s'exprime en ces termes :

«Les systèmes éducatifs tendent presque tous ou finissent presque toujours à figer le "culturel" dans le vérifiable. Or les résurgences lointaines, les modifications diffuses dues à telle ou telle éducation, les changements culturels de la personne échappent le plus souvent à tout contrôle.» Et de conclure en souhaitant «une révolution radicale qui fasse disparaître l'examen – tribunal avec ses juges et ses prévenus».

• Françoise Dolto psychologue// Dans un tel système scolaire, les premières victimes sont

Certains concepteurs (universitaires, inspecteurs) ont pris racine depuis plus de 20 ans dans la conception de ces programmes et dans l'évaluation des manuels. Ils appartiennent à la promotion parti unique dont ils sont les purs produits. C'est dire la profondeur du mal !

der ce projet de société sous l'angle des normes internationales et des valeurs universelles qui doivent alimenter notre école. Ainsi, seront débusqués et éliminés les fondements idéologiques qui bloquent l'école algérienne en ce III^e millénaire. Pour rappel, ces fondements ont été fixés par le comité central du Parti unique au début des années 1980, dans le sillage de l'ordonnance de 1976. Une ordonnance complètement dévoyée, faut-il le souligner. Et la réforme de 2003 n'a en rien touché à ces fondamentaux idéologiques. Un autre débat qui, un jour ou l'autre, doit s'ouvrir impérativement afin de crever l'abcès.

Tête mal pleine

Le deuxième écho nous parvient de certains médias qui prêtent au nouveau ministre de l'Education nationale des propos critiques à l'encontre des programmes dits de 2^e génération. Selon ces médias, le ministre les aurait qualifiés de mauvais.

A la bonne heure ! D'abord, cette dénomination de 1^{er} et 2^e générations est absolument erronée. Elle a été lancée à la cantonade au début de la réforme (début des années 2000) à l'occasion de la publication des premiers manuels «made in réforme».

Effet de manche médiatique pour faire chic ! Il n'y a ni première ni deuxième génération des programmes (ou des manuels) pour la simple raison que le référentiel est identique – même s'il a été remanié en 2015/16. Pire que cela ! Ils ont été conçus dans le même moule qui formate l'école algérienne depuis des décennies. Certains concepteurs (universitaires, inspecteurs) ont pris racine depuis plus de 20 ans dans la conception de ces programmes et dans l'évaluation des manuels. Ils appartiennent à la promotion parti unique dont ils sont les purs produits. C'est dire la profondeur du mal ! A quoi rime un programme ?

A son application par rapport à plusieurs objectifs. Or, le plus visible est celui de «réussir aux épreuves d'examen».

Cet unique objectif est une obsession chez nos décideurs et, par ricochet, auprès des acteurs du terrain : les inspecteurs, les administratifs, les enseignants, les parents et les élèves. Toute notre ingénierie pédagogique est concentrée sur cet objectif qui symbolise à lui seul le paradigme moyenâgeux synthétisé par le bachotage (de l'enseignant)/le parcourisme (de l'élève)/ le contrôle-sanction (par l'administration).

Un système d'évaluation basé uniquement sur la note/sanction avec son cortège de traumatismes, de frustrations, d'inhibitions. D'où la pression négative exercée sur les élèves et

cycle supérieur des contingents de futurs redoublants en première année.

Bien des pays se sont débarrassés de cette forme d'évaluation et de cette logique pédagogique. Leurs autorités scolaires se sont alignées sur les recommandations des spécialistes ; et à la clé, elles ont conçu une autre logique pédagogique et d'autres formes d'évaluation qui boostent la motivation chez l'élève.

Dans une autre logique scolaire, très tôt, l'élève algérien est plongé dans l'anonymat des notes, son salaire de la peur qu'il affrontera toute sa scolarité. Que valent ces programmes comparés aux objectifs visant directement l'enfant/élève : son bien-être, son épanouissement physique, émotionnel, social, artistique, son plaisir d'étudier et d'aller à l'école ? Rien ! Ils sont nuisibles/nocifs à ces besoins vitaux ! Leur obésité et leur pseudo-encyclopédisme (des programmes) ne font que verrouiller les portes de la créativité, de la motivation et de l'épanouissement. De tels programmes – couplés aux méthodes et au système de notation ainsi qu'à la pratique de l'enseignant – ne sollicitent, pratiquement, que la mémorisation (parcœurisme) : école zaouïa ! Ils laissent en jachère les fonctions intellectuelles supérieures telles que la compréhension, l'analyse, la synthèse, l'esprit critique, l'esprit créatif et débrouillard.

Exit toutes ces activités périscolaires sportives, artistiques, manuelles... qui font la joie des enfants sous d'autres cieux et contribuent grandement à leur épanouissement intellectuel et émotionnel. Ici, en Algérie, il y a eu un tollé généralisé rien qu'en évoquant ce genre d'activités. Mentalités sclérosées, figées dans l'ère du système scolaire héritée de l'école coloniale du XIX^e siècle.

Alors que partout s'affichent au grand jour une nouvelle vision de l'école, de sa mission, de son organisation pédagogique, l'Algérie est encore bloquée à l'idée de savoir qui des programmes sont les meilleurs, ceux de la 1^{re} ou ceux de la 2^e génération ? Sans parler des erreurs dans les manuels ou des confusions/méconnaissance de concepts scientifiques – car mal traduits du français. De quoi s'arracher les cheveux !

Que valent ces programmes quand ils ligoient l'élève entre les quatre murs de la classe, la journée durant ? Une corvée que d'ouvrir ses oreilles pour avaler les paroles du maître telles que consignées dans les programmes et les manuels ! En un mot : de tels programmes, fondateurs de l'école algérienne, celle des trois dernières décennies notamment, sont nourris à la mamelle de l'école des

Alors que partout s'affichent au grand jour une nouvelle vision de l'école, de sa mission, de son organisation pédagogique, l'Algérie est encore bloquée à l'idée de savoir qui des programmes sont les meilleurs, ceux de la 1^{re} ou ceux de la 2^e génération ?

docimologie, science des examens et des systèmes d'évaluation) : «Pour prédire la note d'un candidat à un examen, mieux vaut connaître son examinateur que le candidat lui-même.»

• Alain (philosophe, in *Propos sur l'éducation*) :

«Les examens sont des exercices de volonté ! En cela ils sont tous beaux et bons... qu'un garçon qui a fait cent problèmes de mélange, et qui n'y trouve plus de difficultés, soit capable, au jour de l'examen, de déraisonner en ces mêmes problèmes, ou que, trouvant d'abord la solution correcte, il soit pris soudain comme de vertige, et gâte tout. Voilà d'humiliantes expériences. De même qu'un tireur s'est exercé très bien sur des sangliers de carton, le jour où il doit sauver sa vie, c'est ce jour-là qu'il tire à côté. (...) La faute par émotion fait paraître un esprit inculte et je dirais même un esprit injuste.»

• Guy Berger, grande figure de l'éducation en France, parle d'un système (celui des examens) «qui fait fonctionner l'échec comme instrument de mesure».

les enfants surdoués, et ce, dès le primaire.

En Algérie où la sélection féroce est précoce – dès le primaire (?!?!), nous nous retrouvons dans la situation de détresse décrite par des sociologues et des pédagogues novateurs des années 1960 /70 : «Attention l'école française n'est pas ce Grand Egalisateur que vous annoncez mais la Grande Trieuse !» Ils avaient vu juste puisque... en 2019, les officiels français reconnaissent que leur système scolaire est fortement inégalitaire.

Alors, allons-nous continuer à parler de réforme dans un climat pédagogique périmé, source de désagréments pas seulement pour les élèves mais pour le pays ? Une mise à plat s'impose. A commencer par une évaluation sans complaisance, pas seulement de la réforme de 2002, mais aussi de celle de la fin des années 1970 dont l'empreinte est encore visible... dans ses dégâts qu'elle génère d'année en année. Désidéologiser l'école est un impératif, une urgence. Et seule sa refondation pourra l'extraire de ce bourbier. Faut-il encore que le secteur soit doté d'un statut de souveraineté.

BOUIRA

Le citoyen face à l'éternelle pénurie du lait en sachet

La wilaya de Bouira qui produit annuellement plus de 70 millions de litres de lait de vache et dont les besoins, selon les statistiques en notre possession, ne dépassent pas les 30 millions de litres, vit une pénurie de lait chronique depuis des années.

Classée parmi les wilayas situées dans le bassin laitier du Centre avec une production annuelle de plus de 70 millions de litres, alors que ses capacités dépassent de loin cette quantité, Bouira souffre d'un manque flagrant de ce produit en sachet.

Certes, le lait subventionné du sachet à 25 dinars est fabriqué à partir de la poudre importée et subventionnée, destiné aux laiteries qui sont censées approvisionner d'une manière régulière la wilaya dont les besoins quoti-

diens, selon la Direction du commerce, sont de l'ordre de 230 000 litres par jour. Une quantité qui lui arrive, outre les deux mini-laiteries de la wilaya qui produisent à peine 20 000 litres par jour, depuis les laiteries de Tizi-Ouzou, Béjaïa et Boumerdès.

Or, malgré tous ces efforts consentis par la Direction du commerce en coordination avec la Direction des services agricoles, le citoyen est confronté au quotidien, hiver comme été, à ce problème. Et quand on sait combien

le citoyen dépense pour d'autres produits de première nécessité mais non subventionnés, l'on comprend aisément sa détresse quand, pendant plusieurs jours, il ne trouve pas cette denrée devenue rare, se voit obligé, la mort dans l'âme, de se rabattre sur le lait en poudre ou encore sur certaines marques de lait non subventionné.

Une situation devenue intolérable pour des milliers de citoyens qui, au quotidien, guettant les points de vente dans l'espoir de voir apparaître le camion de distribution du lait, n'en peuvent plus.

Le hic dans toute cette histoire, c'est qu'aucun responsable tant au niveau de la Direction du com-

merce que de l'agriculture, n'arrive à trouver une solution à cet épineux problème.

Les mois passent, puis les années, et la situation est toujours la même. Récemment, et comme la pénurie, la disponibilité cyclique d'une fois par semaine, voire deux au maximum, n'étant pas suffisante, la laiterie de Draâ-Ben-Khedda à Tizi-Ouzou qui assure une quantité quotidienne de 60 000 litres pour la wilaya de Bouira, est tombée en panne.

Une panne, à qui les responsables de la Direction du commerce et ceux de l'agriculture affirment avoir trouvé une solution en orientant les distributeurs vers la laiterie de Boudouaou pour combler le manque. Néanmoins, le

déficit en matière de besoins quotidiens est là et s'éleverait selon toujours les responsables de la Direction du commerce à 40 000 litres par jour, exactement la quantité qu'un investisseur local, basé à Chorfa dans la région de M'chédallah, se proposait de produire dès le début de la production, c'est-à-dire depuis 2016, mais qui est bloqué par l'Onil (Office international interprofessionnel du lait) sans lui donner aucune explication, alors que son usine installée avec du matériel ultra moderne, lui avait coûté plus de 12 milliards centimes.

Encore un autre paradoxe, dirions-nous. Et le calvaire du citoyen continue...

Y. Y.

BENDAOUED (RELIZANE)

Un mort dans un accident de la route

Un accident de la route est survenu dans la nuit de samedi à dimanche sur la route menant vers la commune de Bendaoued, non loin du poste de contrôle de police, a-t-on appris. Le drame s'est produit suite à un dérapage d'une moto, qui a fait plusieurs tonneaux. La cause serait l'excès de vitesse. Le choc était si violent que le conducteur, âgé de 32 ans, est décédé sur le coup. La victime a été transportée vers le service de médecine légale de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Relizane. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les services concernés afin de déterminer les causes exactes de cet accident.

A. Rahmane

INCENDIE DANS UN APPARTEMENT À ORAN

Décès d'une jeune femme suite à ses brûlures

Hier, les services de la Protection civile sont intervenus suite à un appel reçu faisant état d'un incendie survenu à 9h au premier étage d'un immeuble de 5 étages, situé à Hai-Ennour, dans la daïra de Bir-el-Djir. Les flammes s'étaient déclarées dans l'une des pièces de l'appartement.

Une fois parvenus à accéder dans le logement, les agents de la Protection civile ont découvert le corps d'une jeune femme âgée de 25 ans décédée des suites de ses brûlures au 3^e degré.

Aussitôt, les pompiers sont parvenus à circonscrire le feu et éviter ainsi que les flammes ne se propagent aux autres pièces, mais aussi dans tout le bâtiment. Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances de ce dramatique incendie.

A. B.

JIJEL

2 victimes dans un tragique accident de 2 bus

Deux citoyens originaires de la commune de Texenna ont trouvé la mort dans la nuit de samedi à dimanche lors d'un tragique accident survenu au lieu-dit Steil dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris auprès d'une source sûre. Il s'agit d'une personne âgée d'une trentaine d'années convoyeur du bus, père de deux enfants, et d'une autre, âgée de trente ans, père d'une fillette de trois ans, commerçant de son état, ancien joueur de l'équipe locale de Texenna (CRBT) de football, a ajouté notre source qui souligne, par ailleurs, que le jeune convoyeur exerçait à bord du bus appartenant à un transporteur de voyageurs connu sur la place locale desservant la ligne Jijel-Ouargla.

B. M. C.

Des citoyens ferment la mairie de Ouled Rabah

Des citoyens de la commune de Ouled Rabah ont fermé, dimanche matin, la mairie en signe de protestation contre les conditions de vie qu'ils jugent déplorable, a-t-on appris auprès d'une source communale, empêchant aux fonctionnaires l'accès à leurs bureaux. Ils réclament la présence du wali pour lui transmettre leur plateforme de revendications ayant trait à leur cadre de vie. On apprend par ailleurs que les protestataires exigent la réhabilitation des routes et chemins communaux, le renforcement de la couverture sanitaire, le raccordement des foyers au réseau de gaz et le désenclavement de nombreuses localités.

B. M. C.

ANNABA

2 morts et 2 blessés dans un carambolage

Deux morts et deux blessés graves ont été enregistrés dans un grave carambolage qui s'est produit, dimanche, vers 8 heures sur le tronçon reliant la ville d'El Hadjar à l'agglomération d'El Karma, dans la wilaya de Annaba.

L'accident, ayant mis en cause un camion semi-remorque, un camion citerne de transport d'eau et un véhicule léger, a entraîné le décès d'un couple (un homme de 55 ans et son épouse âgée de 52 ans)

ainsi que des blessures graves à un autre homme et un adolescent de 27 et 16 ans.

Les victimes étaient à bord du même véhicule léger. Une cinquième passagère a échappé miracu-

leusement à ce drame. Elle était sous le choc lors de l'intervention des éléments de la Protection civile qui ont transféré les corps à la morgue et les blessés aux services des urgences de l'hôpital Ibn Rochd de Annaba.

Une enquête a été diligentée par les services concernés pour déterminer les circonstances de ce

grave drame. Le tronçon reliant El Hadjar à l'agglomération d'El Karma constitue un point noir de la RN 21. Il est réputé pour ses nombreux accidents mortels dont des carambolages.

Ainsi, et durant les trois dernières années, il a été recensé une dizaine de décès et plusieurs blessés sur cette «route de la mort».

A. Bouacha

AÏN SOLTANE (AÏN DEFLA)

Carambolage sur l'autoroute : 4 blessés et 9 véhicules légers accidentés

Un énième sinistre a eu lieu dimanche dernier à 6 h 30, sur l'autoroute, au niveau du lieu-dit Sidi Abed, dans la commune de Aïn Soltane. 9 véhicules qui se suivaient sont entrés en collision.

Les équipes de la Protection civile sont intervenues sur les lieux pour dégager des tôles froissées

4 blessés âgés de 12 à 51 ans, souffrant de divers traumatismes. Ils ont été évacués vers les UMC de

l'hôpital El Eutroch de Khemis-Miliana.

Il faut dire qu'après la sécheresse, les premières pluies ont fait leur apparition vers 4 h du matin et la chaussée est devenue glissante et certains conducteurs n'ont pas fait montre

de prudence malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation menées à longueur d'année. Les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce carambolage.

Karim O.

EL BAYADH

Mouvement de protestation à El-Abiodh-Sidi-Cheikh

Les citoyens de la ville d'El-Abiodh-Sidi-Cheikh ont observé un mouvement de protestation en bloquant l'accès à la ville et la route menant vers le Sud, pour empêcher le transbordement des grands engins des grandes entreprises opérant dans la région d'El-Bayadh qui dispose de 22 puits pétroliers de gaz appartenant à Sonatrach.

Les contestataires de cette daïra (nouvellement promue wilaya-déléguée), qui, après les marches pacifiques, ont décidé cette fois de bloquer la RN pour interdire les pouvoirs publics pour un éventuel traçage officiel et une délimitation de la frontière entre la wilaya d'El-Bayadh et celle d'Adrar et mettre à l'actif de leur wilaya cette zone pétrolière. Les protestataires ont barré la route à l'aide de pierres et de pneus brûlés,

causant ainsi une paralysie totale du trafic reliant le Nord au Sud du pays. On apprend qu'entre autres raisons principales qui ont poussé les manifestants à agir de la sorte, c'est le chômage, étant donné que la région dispose d'une grande nappe de gaz la liant Hassi-R'mel.

Tous les véhicules sont restés bloqués dans les deux sens durant toute la journée.

B. Henine

2 auteurs de vol arrêtés

Les auteurs du vol d'un camion en stationnement dans une cité sise à El-Bayadh ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale dans la commune de Ghassoul.

Alertés, les éléments de la section judiciaire de la Gendarmerie nationale, qui ont aussitôt déclenché leurs investigations, ont, en un laps de temps (soit moins de 24h après le vol), pu mettre la main sur les auteurs. Il s'agit de deux individus, âgés de 25 et 35 ans, qui se sont emparés du véhicule dans une zone steppique sise dans la commune de Ghassoul.

Le camion a été alors retrouvé recouvert d'une bâche à proximité d'une ferme. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur du tribunal d'El-Bayadh, indique-t-on.

B. H.

TÉBESSA

Un enfant âgé de 15 ans découvert pendu au domicile parental

La victime âgée de 15 ans a été retrouvée pendue dans une chambre de la maison familiale à Tébessa, dans un quartier populaire situé sur les hauteurs de la ville. C'est la sœur aînée de la victime qui a fait la macabre découverte. Elle a aussitôt alerté les secours et les services de sécurité qui se sont rendus immédiatement sur les lieux. Les tentatives de réanimation effectuées par les secours ont été vaines. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue de l'hôpital central. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes qui ont poussé cet enfant à commettre cet acte désespéré, a-t-on appris de sources sécuritaires.

Maalem Hafid

BÉJAÏA**Les importants axes routiers 9 et 12 fermés par des citoyens**

Deux nouveaux importants axes routiers reliant le chef-lieu de wilaya de Béjaïa à l'est et au centre du pays ont été, une nouvelle fois, fermés à la circulation automobile dans la matinée d'hier par des citoyens qui comptent ainsi faire pression sur les pouvoirs publics pour se faire entendre et qu'ils accèdent favorablement à leurs doléances sociales.

Il s'agit des routes nationales 12 et 9 reliant respectivement le chef-lieu de wilaya de Béjaïa à la vallée de la Soummam en passant par El-Kseur et les wilayas de Jijel et Sétif

par la côte-est. L'axe routier 12 a été bloqué à l'entrée d'El-Kseur par des habitants du lotissement 672 logements de Berchiche qui réclament le raccordement au réseau de

gaz naturel et la réalisation des travaux de VRD.

La RN 9 a été bloquée en deux endroits, précisément au niveau de la ville d'Aokas, par un habitant pour revendiquer des travaux de réfection de son logement suite à des infiltrations d'eau et à Derguina par quelques familles pour exiger l'enlèvement d'un émetteur d'un opérateur téléphonique implanté au sein de leur village mettant en avant des risques sur leur santé. Comme à chaque infernale obstruction de routes, des centaines d'usagers se sont retrouvés fortement pénalisés dans leur déplacement en ce début de semaine ; dans l'indifférence totale des autorités concernées, à leur tête le premier responsable de l'administration locale de la wilaya.

Les villageois, à travers de nombreuses municipalités de cette région de la Basse-Kabylie, recourent à ce genre de manifestations



Photo : DR

radicales de rue pour espérer attirer l'attention des pouvoirs publics qui tardent à prendre en charge leurs préoccupations sociales.

Les fermetures de routes sont devenues le seul canal de protestation sociale des citoyens à travers l'écrasante majorité des communes de la wilaya. Une triste situation qui

ne cesse d'étouffer économiquement la région déjà lourdement marginalisée.

Il convient de signaler que suite à ces récurrentes actions, de nombreuses entreprises ont décidé de plier bagage pour s'installer dans les wilayas limitrophes.

A. Kersani

Un homme de 60 ans retrouvé pendu à son domicile

Le phénomène du suicide ne cesse de prendre des proportions alarmantes dans la wilaya de Béjaïa où il ne se passe pas un mois sans qu'un cas soit enregistré. Selon la radio locale, un homme de 60 ans s'est donné la mort par pendaison ces derniers jours en son domicile situé au quatrième étage d'un bâtiment à Tazmalt. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour faire la lumière sur ce tragique acte. Il convient de signaler que la wilaya de Béjaïa a enregistré pas moins de 23 cas de suicide durant l'année écoulée.

A. K.

TAKRIETZ**Une collision entre 2 véhicules fait 2 morts et 2 blessés**

Un tragique accident de la route, survenu en début d'après-midi de samedi passé, au niveau de la RN26, plus précisément au lieu-dit Laâzib-Oumellah, à Takrietz, relevant de la municipalité de Souk-Ouffella, a fait deux morts et deux blessés, selon la Protection civile de Béjaïa.

A l'origine du drame, une collision entre deux véhicules légers, précise la

même source.

La première victime décédée, âgée de 55 ans,

se trouvait à bord du véhicule Hyundai Accent avec une jeune fille d'une vingtaine d'années, blessée.

Le deuxième véhicule de type Peugeot 301 impliqué dans le sinistre avait à son bord deux personnes, une femme de 52 ans morte sur le coup alors que le conduc-

teur, âgé d'une soixantaine d'années, est gravement blessé.

Les deux personnes décédées et les deux blessés ont été évacués par les secouristes de la Protection civile à l'hôpital de Sidi-Aïch.

A. K.

GUELMA**Retrait de permis, voitures mises en fourrière..., quel bilan sur les routes pour l'année 2019 ?**

Durant l'année 2019, la mobilisation des policiers sur les routes de Guelma ne s'est pas essoufflée.

4 921 permis de conduire ont été retirés par les services de la Sûreté de wilaya. Sur la même période, les policiers ont réalisé plusieurs opérations de sécurisation et de sécurité routière à travers le territoire de la wilaya. Ils ont relevé 407 infractions, pour plusieurs raisons.

Le rapport de la Sûreté de wilaya cite notamment des cas d'excès de vitesse, de refus de priorité, et des dépassements dangereux.

Durant ces différents contrôles, les équipes de police mobilisées ont aussi constaté d'autres diverses contraventions au code de la route ayant nécessité la

mise en fourrière de pas moins de 130 véhicules.

Enfin en 2019, 469 accidents dont 342 corporels ont impliqué 82 motos, 22 véhicules de transport de marchandises, 14 autocars et 7 taxis. Sept personnes ont été tuées dans ces accidents et 410 autres, dont 122 mineures, ont été blessées.

Un bilan plus ou moins inquiétant selon les chargés

de la prévention routière de la Sûreté de wilaya.

Ces derniers précisent que «le respect des limitations de vitesse n'est pas suffisant car de nombreux accidents sont dus à une vitesse inappropriée au vu des autres facteurs, comme par exemple le mauvais état de la chaussée, les conditions climatiques...».

Noureddine Guergour

A. M.

CHELIA**Les habitants coupent la RN13**

Les habitants de la localité Chelia-Benchiba ont, dans la journée d'hier dimanche, coupé la RN13 reliant le chef-lieu Sidi-Bel-Abbès à Telagh avec des pneus et des troncs d'arbres pour demander le règlement du problème de pénurie de l'eau. «Nous vivons le calvaire disent-ils, avec le manque d'eau potable. Une situation que nous décrions fréquemment afin que les responsables puissent trouver une solution à notre problème difficile à supporter.» Hier, vers 14h30, la route était toujours coupée.

A. M.

Pour l'adoption d'une stratégie unique contre la brucellose

Les services vétérinaires des 48 wilayas du pays ont, dernièrement, été sollicités par le ministère de l'Agriculture pour tenir des réunions avec les fonctionnaires et le privé (éleveurs, etc.) pour élaborer une stratégie de lutte contre la brucellose. En effet, ces services débattent de la meilleure stratégie en matière de lutte contre la brucellose qui doit être soumise à l'appréciation des experts du ministère. Après étude, un modèle de stratégie sera retenu comme unique pour lutter contre la maladie.

A. M.

RELIZANE**La DAS sensibilise au travail des enfants**

Les services de la Direction de l'action sociale ont entamé, samedi dernier, une action de sensibilisation au phénomène de l'emploi des enfants mineurs et au dispositif de protection mis en place par les pouvoirs publics.

Cette action vise, selon ses initiateurs, à susciter chez la population une «prise de conscience» sur ce fait qu'on assimile à une exploitation illé-

gale de mineurs tout en les informant des conséquences tant sur le plan des droits des mineurs que sur celui des relations au sein du tissu familial.

L'exploitation, en termes de rémunération et d'horaires de travail légaux, a été également mise en exergue à l'occasion de ce point d'information qui a permis d'évoquer certains facteurs à l'origine de ce phénomène, comme la déperdition scolaire, la précarité de l'emploi, la dégradation du niveau de vie et l'éclatement du noyau familial.

L'absence de statistiques officielles concernant l'ampleur de ce phénomène, de l'avis de nombreux cadres de la Direction de l'action sociale, «rend difficile toute approche tendant à réduire son impact sur cette catégorie névralgique de la société».

Ils ont préconisé d'assurer une protection sans faille des jeunes mineurs tentés par cette expérience afin de préserver les droits des mineurs et les mettre à l'abri de toute tentative d'exploitation.

A. Rahmane

REGBA-TAOUILA**Habitants et éleveurs crient leur soif**

Les habitants, agriculteurs et éleveurs de Regba-Taouila, dans la commune de Bir-el-Hmam, située dans l'extrême sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, crient leur soif et leur calvaire pour s'approvisionner de ce liquide vital. «Nous devons parcourir 25 km pour nous rendre dans la localité de Ras-el-Ma afin d'acheter de l'eau potable. Si le contenu d'une citerne ne coûte que 200 DA, son transport nous revient à 2 000 DA. Des dépenses récurrentes et pénalisantes, déclarent-ils, alors que la solution existe. Elle consiste en la réalisation d'un réservoir à partir de Chott-el-Gherbi pour alimenter le village et mettre fin à notre galère».

A. M.



L'ASPECT RÉFORMISTE DE L'ŒUVRE DE TAHA HUSSEIN DE MOHAMMED ARKOUN

Ou l'échec des idéologies qui confortent les systèmes de pensée anciens

Cette œuvre posthume du grand islamologue et penseur algérien a été écrite en 1954. Mohammed Arkoun, alors âgé de 25 ans, avait soutenu un mémoire de maîtrise sur l'intellectuel égyptien Taha Hussein. Le texte, enfin publié, apporte d'intéressants éclairages sur la situation du monde arabo-musulman.

Il éclaire aussi sur l'esprit déjà très éveillé de son auteur. En prenant connaissance de ce tout premier écrit de Mohammed Arkoun, le lecteur peut en effet se rendre compte que la nature avait doté l'esprit du futur spécialiste de l'islam de brillantes qualités intellectuelles. Touria Yacoubi Arkoun, l'épouse du disparu, l'a fort justement relevé dans l'avant-propos : «En plus de la clarté de l'analyse historique rigoureuse et fine que le jeune M. Arkoun, à peine vingt-cinq ans à l'époque, nous fait avec pédagogie dans ce travail, je tenais à mettre en exergue cet esprit critique précoce dont il ne se départira jamais jusqu'à la fin.» L'auteur de cette courte introduction explique aussi pourquoi le mémoire de maîtrise n'avait pas été rendu public : «Visiblement, il avait gardé un très mauvais souvenir de sa présentation à la Maison des Etudiants à Alger en 1954 tant les réactions du public avaient été violentes à son égard. Présentation qui lui porta préjudice du côté algérien comme du côté français au point qu'il le rangea et ne songea jamais à le publier.» Les raisons de la polémique ainsi provoquée sont simples : «En Algérie, à l'époque en lutte pour son indépendance, on ne savait tolérer qu'il fût dit un seul mot qui pût discréditer les leaders intellectuels arabes érigés alors en icônes intouchables. En France, il était encore plus intolérable d'entendre certaines vérités de la bouche d'un colonisé !» Eh oui ! le jeune Arkoun avait eu le culot, à l'époque, de défendre des idées jugées «subversives» par les bien-pensants de tout bord. Touria Yakoubi Arkoun précise encore dans son avant-propos : «Des années après sa disparition, à la lecture du seul exemplaire en piteux état de ce texte tapé à la machine plus de 60 ans auparavant, et découvert à la faveur de mon déménagement vers le Maroc, j'eus un véritable choc tant le contenu me semble coller à la réalité de ce que nous vivons encore aujourd'hui dans nos sociétés arabo-musulmanes. La frilosité et le trop grand conformisme des intellectuels de l'époque, y compris Taha Hussein, s'illustrèrent par leur réticence à aller jusqu'au bout des idées qu'ils prônaient au départ. L'ignorance institutionnalisée y était également pour beaucoup, dont nous n'avons pas encore fini de mesurer les ravages galopants dans nos pays.» Pour toutes ces raisons, Touria Yakoubi Arkoun a décidé «de publier ce texte pour son éclairage historique et scientifique de la situation de l'islam dans les années 50» (le livre est publié par les éditions Frantz-Fanon en coédition avec l'éditeur marocain La Croisée des Chemins).

C'est le genre d'ouvrage qui, dans sa forme didactique, se distingue déjà par la clarté de sa structure : une introduction traitant des «divers aspects du réformisme musulman» ; en première partie un «exposé analytique» sur Taha Hussein et sur son «idéologie réformiste» ; en deuxième partie un «exposé critique» portant sur «l'efficacité de l'attitude réformiste en général» et sur la «portée réelle du réformisme

de Taha Hussein» ; enfin une conclusion consacrée à «la tâche de l'intellectuel musulman». Aux qualités pédagogiques du texte, à la force du raisonnement, à la lisibilité s'ajoutent donc le jugement intellectuel (la critique) et des idées nouvelles propres à Mohammed Arkoun. Celui-ci donne ainsi son propre éclairage sur la Nahda notamment (la renaissance arabe moderne), c'est-à-dire la période d'effervescence intellectuelle du monde arabe, entre le début du XIX^e siècle et les années 1950. Pour rappel, ce mouvement de modernisation avait touché les sphères culturelle, sociale, politique, religieuse et littéraire. L'auteur commence par remonter le temps : aux sources du réformisme musulman, Ibn Hanbal puis Ibn Taymiyya. A ces réformateurs orthodoxes s'ajoute Mohammed Ben Abdelwahhab : «(...) Ce mouvement wahhabite semble avoir été l'une des origines lointaines du réformisme moderne des salafiyya qui (...) s'en sont proclamés les chauds partisans.» Au Moyen-Orient, l'influence du wahhabisme commence à se faire sentir dès le début du XIX^e siècle. En Algérie, «l'Association des oulémas algériens, fondée en 1931 par le cheikh Abdelhamid Ben Badis, présente dans le domaine religieux principalement des attaches indéniables avec le rigorisme wahhabite par la proscription qu'elle fait des confréries, du maraboutisme et du culte des saints, par son caractère combatif et le zèle qu'elle apporte à faire revivre l'islam primitif en répandant l'enseignement de l'arabe classique».

L'auteur se réfère à des repères et événements historiques essentiels pour bien opérer la distinction entre réformisme «classique» (les réformateurs orthodoxes) et réformisme «moderne» (représenté par le Persan Djamal ad-Dîn al-Afghani et l'Égyptien Mohamed Abduh notamment). Pour lui, l'événement majeur a été la rencontre entre l'Orient et l'Occident au XIX^e siècle. Après la cassure profonde qui se produisit à partir de la Renaissance, «c'est donc porteuse de cette riche civilisation, résultat d'un labeur patient et intense, que l'Europe va pénétrer dans l'Orient arabe parvenu au plus bas terme d'une décadence qui a commencé en 1258». En 1798, Bonaparte fait son expédition d'Égypte. Alors que l'Empire ottoman se décompose, Méhémet Ali (Mohammed Ali, pacha d'Égypte) «va s'attacher à la rénovation culturelle de l'Égypte». La première imprimerie arabe est fondée à Boulaq en 1822, des missions scientifiques sont envoyées en Europe, des écoles sont ouvertes, des journaux paraissent... Ce sont «autant de facteurs décisifs qui ouvrirent à la culture musulmane, recueillie par al-Azhar depuis l'invasion mongole en 1258, de larges horizons sur la culture occidentale, alors autrement plus dynamique, plus réaliste et plus intégralement humaniste. Cette rencontre qui revêtit le caractère d'un choc violent à mesure que la découverte de l'Occident s'élargira nous explique pourquoi l'Égypte prendra bientôt la tête d'un mouvement réformiste que nous appellerons



«moderne» parce qu'il aura pour tâche essentielle d'accorder les valeurs profanes importées d'Europe avec les impératifs divins contenus dans le Coran». Mohamed Abduh (1849-1905), moins «panislamique» que son maître al-Afghani (1839-1897) et plus attaché que lui à l'Égypte et à la culture arabe prône le «retour aux sources scripturaires primitives, les seules saines», mais ne se limite pas à cet aspect mystique et apologétique. Car celui qu'on peut considérer comme «le vrai père spirituel de l'Orient arabe» accorde aussi à la raison «une place privilégiée dans l'examen du dogme». Naturellement, «le domaine très vaste défriché et richement ensemencé par Mohamed Abduh» va être exploité par diverses tendances réformistes, chacune privilégiant et prolongeant un aspect de son programme. Les trois forces principales sont les ultra-conservateurs (oulémas sortis des vieilles universités telles qu'al-Azhar, la Zitouna), l'école du *Manâr* (le *Phare*, une revue fondée en 1897 par Rashid Ridâ) et, en troisième lieu, les intellectuels musulmans modernes dont Mohammed Arkoun fait l'analyse de «l'œuvre déjà bien vaste de l'un de ses plus authentiques et plus dignes représentants : Taha Hussein».

Rapide éclairage sur le parcours de l'homme, inséparable de son milieu, et qui s'affirme déjà très jeune comme un esprit rebelle. Les longues et pénibles années passées à l'université d'al-Azhar fortifient en lui une révolte irrépressible : c'est là que «la conviction s'ancre en lui qu'al-Azhar, objet d'une admiration sans borne de la part du peuple, est, en fait, la citadelle de l'obscurantisme, la cause de l'apathie intellectuelle des musulmans». Le passage éclair de Mohamed Abduh et d'al-Marsafi dans ce bastion du conservatisme étroit lui est bénéfique. Sur-tout, «c'est le cheikh al-Marsafi qui cependant eut sur Taha Hussein l'influence la plus durable. C'est lui qui l'initia aux beautés de la littérature et aux finesses de cette langue arabe qu'il mania plus tard avec tant d'aisance et de subtilité». Esprit curieux, il ne pouvait pourtant pas se satisfaire de l'enseignement d'al-Marsafi. Mais un événement important va changer le cours de sa vie : «Heureusement, une circonstance fortuite allait permettre à Taha Hussein de s'engager enfin dans la voie de la libération totale : ce fut la création, en 1908, par un groupe de notables, d'une Ecole supérieure de lettres et de littérature arabes qui

sera reconnue officiellement en 1925 comme université égyptienne. Taha Hussein commença immédiatement à suivre les cours de cette université». Le plus remarquable, à l'époque, c'est que cette université «ne s'oppose pas seulement à al-Azhar par ses programmes mais aussi et même surtout par son esprit». La double éducation ainsi reçue — «fortement religieuse d'abord, puis franchement laïque» — va déterminer une double exigence chez Taha Hussein. Cette double exigence est la suivante : «D'une part, le poids d'une tradition spirituelle séculaire s'imposant à la conscience et au cœur ; de l'autre, l'attraction exercée sur l'intelligence par un monde nouveau, riche d'enseignements divers et capable surtout d'assouvir cette soif de comprendre, d'expliquer, d'édifier des systèmes solides, conformes au réel, permettant par la suite d'aller de l'avant.» L'attitude réformiste future de Taha Hussein et qui «semble être un effet constant pour réaliser un compromis difficile entre le conservatisme extrême et le radicalisme révolutionnaire», fait alors penser au balancier du danseur de corde, ce long bâton dont se sert celui-ci pour maintenir son équilibre. Mohammed Arkoun précise et définit les caractères distinctifs de cette attitude réformiste, si délicate. Taha Hussein «veut avant tout attirer l'Orient, attardée à des conceptions moyenâgeuses et confinée dans un islam desséché, presque mort, non pas tant aux conquêtes matérielles de la civilisation occidentale, mais à son esprit et à ses méthodes». Il s'agit de «ressusciter la culture arabo-islamique selon une méthode critique objective». Et c'est «cet esprit qui a motivé et, par suite, animé chaque ouvrage de Taha Hussein». Cette attitude «conciliatrice et harmonisatrice» est largement expliquée dans son ouvrage célèbre : *L'avenir de la culture en Égypte*. Il y souligne notamment que «l'Égypte ne deviendra une nation moderne, capable de se mesurer sans complexe d'infériorité aux nations européennes, que grâce à un enseignement organisé à tous les échelons selon les exigences actuelles». Taha Hussein admet le principe de l'adoption des diverses cultures occidentales, mais toute réforme de l'enseignement doit être rattachée, selon lui, au réformisme orthodoxe des salafiyya. Il reste convaincu que «l'islam et l'enseignement islamique ne peuvent que conserver leur importance». Au contraire de cette idéologie culturelle, Taha Hussein ne s'est pas trop étendu sur ses idées politiques et sociales : «Partagé entre la nécessité de respecter le pouvoir du jour et le désir ardent de libérer la masse de sa condition pénible, il apparaît surtout comme un idéaliste, plus soucieux de réaliser des compromis.»

S'étant fait le champion de la culture et de l'éducation des masses, Taha Hussein s'est en fait attelé à une tâche très difficile. D'où la portée réelle de son réformisme. Pour Mohammed Arkoun, les lignes d'évolution proposées par Taha Hussein achoppent sur deux points fondamentaux et qu'il décortique dans cette étude. Le premier point à la base de toute réforme profonde et féconde de l'enseignement, c'est déjà de définir précisément la vocation intellectuelle et culturelle des peuples musulmans. Le deuxième

point fondamental, c'est évidemment l'introduction et l'adoption de l'esprit critique «jusqu'à ses extrêmes conséquences», dans les pays musulmans. Or, pour les réformistes, y compris Taha Hussein, la seule ambition est d'évoluer dans les cadres que l'islam a fixés, «et évoluer très vite». Ceux qui s'efforcent vers cet idéal offrent alors un bel exemple de dédoublement. Tel l'étudiant : «Tout ceci aboutit à irriter l'intelligence de l'étudiant qui, rebuté par des réalités sociales souvent pénibles, devient un aigri et un révolutionnaire. N'ayant qu'une demi-culture et une formation étiquée, il est plus exigeant qu'efficace. Voilà pourquoi les étudiants sont les premiers à descendre dans la rue dès qu'il s'agit de manifester. Incapables de penser seuls parce qu'une échelle de valeurs leur fait défaut, ils vont se joindre aux prolétaires mécontents pour rechercher un exutoire dans des luttes politiques aussi violentes que stériles.» L'analyse critique du réformisme de Taha Hussein aboutit aux deux objections suivantes : «Une définition partielle ou tout au moins équivoque de la vocation culturelle et intellectuelle de l'Égypte, un refus de porter sur la Tradition musulmane le même examen critique que sur la littérature et l'histoire afin de rompre avec les lieux communs de l'apologétique et de définir une base sûre d'évolution.» Pour finir, Mohammed Arkoun va mettre en relief «le caractère utopique et superficiel de son idéologie politique et sociale pour achever de montrer combien les réformes qu'il nous propose supposent de conditions préalables pour être pleinement réalisées».

Œuvre magistrale écrite, faut-il le répéter, à l'âge de 25 ans, *L'aspect réformiste de l'œuvre de Taha Hussein* éclaire bien des aspects du réformisme musulman et de son échec. Au-delà de la trajectoire des réformistes et de celle de Taha Hussein en particulier, le livre propose une «lecture novatrice de l'islam basée sur sa muabilité et son historicité» (quatrième page de couverture). Un ouvrage «dès lors essentiel tant par sa démarche inédite pour la compréhension du réformisme musulman que par sa qualité de clé indispensable à l'appréhension de la pensée arkounienne». Tout est dit dans cette note de l'éditeur et qui invite à (re) découvrir l'éminent penseur d'un islam humaniste. Mohammed Arkoun (1928-2010) avait toujours plaidé pour un islam repensé dans le monde contemporain. Il y a d'ailleurs consacré de très nombreux ouvrages (en français, anglais et arabe) traduits en plusieurs langues. Militant actif du dialogue entre les religions, les peuples et les hommes, internationalement reconnu, ce spécialiste de l'islam fut, entre autres, professeur émérite de la pensée islamique et enseigna l'«islamologie appliquée», discipline qu'il a développée dans diverses universités européennes et américaines. «Son concept fondamental était celui d'une raison émergente, qui tiendrait compte des impasses de la modernité et des clôtures dogmatiques des religions», résume Rachid Benzine, qui fut son élève.

Hocine Tamou

Mohammed Arkoun, *L'aspect réformiste de l'œuvre de Taha Hussein*, éditions Frantz-Fanon, Tizi-Ouzou 2019, 166 pages, 700 DA.

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

«Sbitar» des mabouls

Par Kader Bakou

Si elle avait été jouée en Algérie, cette pièce de théâtre marocaine aurait fait un tabac. Bienvenue à *Sbitar Sank étoiles* (écrit en lettres arabes). Des malades plus ou moins imaginaires vont et viennent, accueillis, notamment, par une drôle d'infirmière un peu maboule sur les bords. Le service réanimation est appelé «in aâche» (s'il a survécu). Mais dans cette ville plus ou moins ordinaire, la vie continue son bonhomme de chemin.

Par exemple, une fille se pose une question «existentielle» : trouver un mari avant le grand départ des jeunes du pays vers la Russie, pour la Coupe du monde de football. D'ailleurs, avec la fameuse beauté slave, on ne sait pas s'ils vont revenir au bercail.

Le théâtre marocain est en train de reprendre les ingrédients qui ont fait jadis le succès du théâtre «populaire» algérien, notamment l'humour et le réalisme. Le théâtre algérien, de son côté, a basculé vers un certain «académisme», souvent primé à l'étranger, mais peu attirant pour le grand public. Une question de choix ou de générations ?

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

PATRIMOINE

On en sait plus sur Venise grâce à la découverte d'un dessin du XIV^e siècle

La récente découverte d'une vue de Venise remontant au XIV^e siècle, un dessin considéré comme la plus ancienne représentation de la ville connue à ce jour, montre l'intérêt qu'a exercé très tôt la Cité des Doges sur ses contemporains.

Le dessin, découvert par l'historienne Sandra Toffolo, de l'université écossaise de St-Andrews, fait partie d'un manuscrit racontant le voyage de Niccolò da Poggibonsi, un pèlerin italien qui s'est rendu à Jérusalem au cours de la période 1346-1350. «La découverte de cette vue de la ville a de grandes conséquences pour notre connaissance des représentations de Venise, car elle montre que la ville exerçait déjà très tôt une grande fascination sur ses contemporains», a expliqué Sandra Toffolo dans un communiqué, annonçant la découverte, publié sur le site de St-Andrews, début janvier. Outre Venise, le pèlerinage de Niccolò da Poggibonsi l'a conduit en Terre Sainte, à Damas ainsi qu'au Caire et Alexandrie, en Egypte.

Sa description écrite de Venise est accompagnée d'un dessin à la plume de la cité lacustre où l'on reconnaît des églises, des gondoles et des canaux dessinés. Le manuscrit, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de Florence, a probablement été réalisé peu après son retour en Italie en 1350. Spécialisée dans l'histoire de Venise à la Renaissance, M^{me} Toffolo a découvert l'image en mai 2019 au cours de recherches à la bibliothèque florentine dans le but de réaliser une monographie sur la cité lacustre à cette époque, à paraître en 2020, a précisé l'université écossaise de St-Andrews.

En découvrant l'image, l'historienne a réalisé que cette vue de Venise était antérieure à toutes celles de la ville connues auparavant — même si des cartes et portulans (cartes de navigation utilisées du XIII^e au XVIII^e siècles) de la ville avaient pu être réalisées antérieurement.

La plus ancienne carte de Venise a été réalisée par Fra Paolino, un frère franciscain de Venise et date d'environ 1330, selon St-Andrews. Depuis sa découverte, Sandra Toffolo a passé les derniers mois à étudier le dessin en consultant des livres, des manuscrits et des articles. L'universitaire a notamment découvert sur le dessin original une série de petites piqûres qui suggèrent également que la vue de Venise a été plus largement diffusée.

Cette technique était utilisée à la Renaissance pour copier les images grâce à de la poudre qui était tamisée à travers les piqûres d'épingle sur une autre surface, transférant ainsi les contours de l'image. «La présence de ces piqûres d'épingle est une forte indication que cette vue de la ville a été copiée», explique Sandra Toffolo. «En effet, il y a plusieurs images dans les manuscrits et les premiers livres imprimés qui sont clairement basées sur l'image du manuscrit à Florence», précise l'historienne. Selon l'historienne de l'art, Kathryn Blair Moore, qui l'explique dans un article publié en 2018 sur le site de l'université de Cambridge, le manuscrit de Niccolò da Poggibonsi correspond à l'émergence d'un nouveau genre, celui du «guide de pèlerinage». «Contrairement aux guides latins des siècles précédents, la volonté d'inclure ensemble des illustrations qui recréent l'expérience du pèlerinage et la description inédite de la prose, suggère que l'ouvrage peut être considéré comme le texte fondamental pour le genre du guide illustré du pèlerinage», écrit l'experte.

LITTÉRATURE

Un rare recueil de l'œuvre du poète persan Hafez retrouvé

Un rare exemplaire volé d'un recueil du poète persan Hafez daté du XV^e siècle a été retrouvé par un expert d'art néerlandais après une «course contre la montre» à travers plusieurs pays, attirant l'attention des «services secrets iraniens».

L'ouvrage, incrusté de feuilles d'or et dont la valeur est estimée à environ un million d'euros, avait disparu de la collection d'un antiquaire iranien installé en Allemagne, mort en 2007. Après des recherches dans les circuits souterrains, Arthur Brand, surnommé l'«Indiana Jones du monde de l'art» pour ses exploits d'enquêteur, a mis la main sur le précieux manuscrit, vu par l'AFP dans un appartement à Amsterdam.

«C'est une découverte qui compte énormément pour moi, car c'est un livre tellement important», confie l'expert d'art. Il s'agirait en effet d'un des plus anciens exemplaires du *Divân*, rassemblant les œuvres de Hafez (1315-1390 environ), qui est, avec Roumi, l'un des plus célèbres poètes mystiques persans.

Ses œuvres ont inspiré de nombreux Occidentaux, comme le romancier allemand Goethe et l'écrivain américain Ralph Waldo Emerson, qui surnommait Hafez le «Prince des poètes persans».

En Iran, où la tombe de Hafez est toujours visitée par

des milliers d'admirateurs chaque année, le *Divân*, le recueil de l'œuvre du poète, trône dans presque tous les foyers. Il est traditionnellement lu lors de la fête de Norouz, le nouvel an du calendrier persan.

Le vol de l'exemplaire, qui date de 1462-1463, a été découvert par la famille du libraire Djafar Ghazy après la mort de ce dernier à Munich, en 2007. L'homme avait de son vivant amassé une importante collection d'écrits islamiques, mais tous étaient alors introuvables. Bien qu'une partie de la collection ait été retrouvée par la police allemande en 2011, «la pièce la plus importante, l'une des copies les plus anciennes et les plus fidèles du célèbre *Divân* de Hafez, manquait toujours», raconte M. Brand.

Téhéran avait alors promis d'avoir recours à «tous les moyens légaux» possibles pour assurer le retour en Iran de tous les écrits volés, selon les médias allemands.

Fin 2018, un marchand d'art iranien vivant en Allemagne contacte Arthur Brand, lui



Photo : DR

demandant de venir «en urgence». L'homme affirme avoir été approché par des responsables de l'ambassade iranienne.

«Mon informateur avait clairement peur et se sentait menacé», explique M. Brand. «Je savais que l'Iran cherchait également le *Divân* disparu et j'ai commencé une course contre la montre pour voir si je pouvais le trouver en premier, car le livre appartenait à la famille de Ghazy», poursuit-il. Les recherches du Néerlandais le mènent alors à Londres, où il rencontre un homme «extrêmement nerveux» à la vue d'une couverture du recueil volé. Il lui avoue que le manuscrit avait été vendu par un de ses amis à un collectionneur d'art.

«L'acheteur était choqué et furieux. Après tout, on lui a vendu un livre volé recherché par tout le monde, y compris le

gouvernement iranien», lâche M. Brand. Le collectionneur lui a remis le livre via un intermédiaire fin 2019. Le Néerlandais se rend à Munich mercredi pour remettre l'ouvrage à la police allemande.

«Les prochaines étapes font actuellement l'objet de discussions avec les héritiers» du libraire Djafar Ghazy, a déclaré auprès de l'AFP Ludwig Waldinger, porte-parole de la police allemande. Selon les experts, le manuscrit calligraphié retrouvé est l'un des «rares à encore exister».

«Même s'il ne s'agit pas de la plus ancienne, c'est une édition extrêmement précieuse du *Divân* de Hafez, ce qui la rend très rare et précieuse», observe Dominic Parviz Brookshaw, professeur adjoint en littérature persane à l'Université d'Oxford.

PEINTURE

Le tableau retrouvé dans un jardin est bien un authentique Klimt

Un tableau, retrouvé par hasard il y a cinq semaines à Piacenza, dans les jardins du musée du nord de l'Italie où il avait été dérobé vingt-trois ans plus tôt, est bien un original du peintre autrichien Gustav Klimt. «C'est avec une grande émotion que je peux vous dire que le tableau retrouvé est authentique», a annoncé vendredi devant la presse Ornella Chicca, magistrate chargée de l'enquête sur cette disparition. En février 1997, alors que la Galerie Ricci Oddi, un musée de Piacenza dans le nord-est de la péninsule était fermé pour travaux, le tableau intitulé : «Portrait d'une Dame» avait été subtilisé.

Ce sont des jardiniers qui, le 10 décembre dernier, alors qu'ils nettoyaient le mur externe du musée, l'ont retrouvé par hasard. En arrachant du lierre, ils ont fait tomber une petite trappe d'aération et ont découvert un sac poubelle noir contenant le tableau sur son châssis, mais sans cadre. L'enquête qui va se poursuivre va devoir déterminer «depuis combien de temps le tableau se trouvait là», a précisé Ornella Chicca. «Pour le moment, nous ne pouvons pas savoir s'il a été là pendant tout ce temps», a précisé la

magistrate. Depuis sa découverte fortuite, la peinture a fait l'objet d'une méticuleuse enquête technico-scientifique de la part de trois spécialistes désignés par la justice : Guido Cauzzi, Anna Selleri et Claudia Collina. L'expert Guido Cauzzi a notamment pris des photographies de fluorescence et de lumière rasante sur l'œuvre, en les comparant à des examens effectués en 1996. «La correspondance entre les images a permis de vérifier qu'il s'agit bien du tableau original», a-t-il assuré à la presse. «L'état de conservation est relativement bon. Il a subi quelques épreuves, mais ne nécessite qu'un entretien de routine, rien de particulièrement compliqué», a-t-il précisé. Anna Selleri a, quant à elle, examiné la toile, le cadre, les tampons situés au dos, les sceaux et les étiquettes et, selon elle, tous apparaissent comme étant des authentiques.

Le *Portrait d'une Dame*, tableau de 55x65 cm, réalisé en 1916/1917 par Gustav Klimt, maître du symbolisme, avait fait l'objet d'une grande publicité en 1996 lorsqu'une étudiante en histoire de l'art, Claudia Maga, avait contribué à découvrir que sous un premier portrait s'en cachait

un autre. Le directeur du musée, Massimo Ferrari, avait annoncé à l'AFP, dès les premiers jours après la découverte de décembre, qu'il y avait des «signaux positifs» concernant l'authenticité de l'œuvre. Il avait alors expliqué que pour la première authentification, les experts s'étaient intéressés à l'arrière du tableau, où figurent les sceaux en cire, du plâtre et le tampon du musée, une partie «bien plus difficile à reconstituer (que l'avant), même pour des faussaires», avait-il précisé. Massimo Ferrari avait estimé *Portrait d'une Dame* à «60 ou peut-être 100 millions d'euros», mais avait toutefois relativisé sa valeur «vu ses caractéristiques» car il s'agit d'un portrait au style inhabituellement expressionniste et pas d'une œuvre composite typique du peintre autrichien. Ricci Oddi était un riche collectionneur originaire de Piacenza qui avait rassemblé jusqu'à 450 tableaux — dont la toile de Klimt — la plupart datant du XIX^e siècle, qu'il avait ensuite donnés en 1931 à la municipalité de cette ville située à 70 km de Milan. Le *Portrait d'une Dame* avait été exposé dans la galerie portant son nom jusqu'à son vol en 1997.

ACTUALITÉ

GALERIE D'ARTS DE L'OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH (OULED FAYET, ALGER)

Jusqu'au 28 janvier : Exposition de peinture de l'artiste Houria Menaâ.

SIÈGE DE LA FONDATION AHMED ET RABAH-ASSELAH (BD ZIROUT- YUCEF, ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 18 février : Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Aïn Beïda).

GALERIE IFRU DESIGN (139, BOULEVARD KRIM-BELKACEM, TÉLEMLY, ALGER)

Jusqu'au 31 janvier : Exposition «Homages» de l'artiste Abdelhalim Boukhalfa.

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER-ALLOULA D'ORAN

Mercredi 29 janvier à 18h30 : Concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor.

SALLE IBN ZEYDOUN DE RIADH- EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Judi 30 janvier à 19h : Concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor.

Judi 6 février à 19h : Wesh Prod annonce le concert de

IcoWesh & Klam. **GALERIE D'ARTS ASSELAH-HOCINE (39, RUE ASSELAH-HOCINE, ALGER)**

Jusqu'au 31 janvier : Exposition de peinture de l'artiste Karima Hamoud.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB : (5, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 24 janvier : Exposition collective d'artisanat spécial Yennayer 2970.

OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH (OULED FAYET, ALGER)

Du 20 au 24 janvier à partir de 19h : Spectacle *La Belle au bois*

dormant par le Ballet de Saint-Petersbourg (Russie). **Prix des billets** : 2 000 DA/3 000 DA), en vente depuis mardi 14 janvier au guichet de l'Opéra, de 10h à 17h. **SALLE EL-FIKR WA AL ADEB (BISKRA)**

Mercredi 22 et jeudi 23 janvier : Sous le patronage de M^{me} la ministre de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) organise, en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Biskra et l'Association nationale de la littérature populaire, un séminaire national sur «L'impact de la poésie populaire sur l'écriture de l'histoire».

ALORS QU'ELLE EST VITALE POUR LA POPULATION DU LITTORAL DE BOUMERDÈS

La circulation sur la RN24 devient dangereuse

Le tronçon de la RN24 (route nationale) qui longe le littoral de la wilaya de Boumerdès de Boudouaou El Bahri jusqu'à Afir est vital pour les populations de plusieurs communes côtières de cette wilaya. Malheureusement la partie qui traverse la commune de Cap-Djinet est quasiment impraticable. Pire encore, à certains endroits elle constitue un danger pour les automobilistes et les piétons particulièrement les petits écoliers. Nous conseillons l'extrême prudence. Alors que nous prenons quelques photos sur l'état de cette route, un groupe de jeunes nous accosta pour nous dire.

« Cette situation est la conséquence du laisser-aller et de la négligence. Cherchez encore vous allez découvrir des monstruosités dans notre commune. » Effectivement nous sommes partis pour collecter des informations sur les harragas. Pour l'heure revenons à nos moutons. En cas de fortes chutes de pluies la RN 24 sera, à coup sûr, fermée à plusieurs endroits. Mais avant d'arriver à Cap-Djinet, l'aberration commence, sur cette route, au niveau du village Hadj-Ahmed, dans la commune de Zemmouri.

A hauteur de cette bourgade, les marchands de fruits et légumes squattent chaque matin l'accotement du sens ouest/est pour installer un véritable marché. Non satisfaits d'avoir pris tout le bas-côté, ces marchands ont pris une partie de la chaussée

n'hésitant pas, par ailleurs, à faire circuler leurs véhicules dans le sens inverse mettant les automobilistes en danger. Mais il y a encore pire dans la partie de la route qui traverse Cap-Djinet.

A l'entrée de cette commune, le scandale des constructions illicites – tolérées voire encouragées moyennement bakchich selon ce qui nous a été dit par plusieurs sources (nous y reviendrons sur le sujet) — est mis à nu sur cette route. Explication : en aval de la route, des constructions illicites ont été érigées, au vu et au su de tout le monde. Ces constructions ont été bâties sur un petit oued (chaaba) des eaux usées et de pluies.

En amont de la route d'immenses quantités d'eau de pluies et eaux usées se sont accumulées. Lors des dernières

pluies, l'eau a débordé et érodé le remblai de la route ; résultat: les conduites d'eau, de gaz et des câbles électriques et de téléphone sont désormais sans aucune protection. Aux prochaines pluies cette partie de la route sera inévitablement emportée. Il y a, en plus, danger éminent sur les habitants.

Un peu plus loin, toujours dans la commune de Cap-Djinet, au niveau de la pêcherie, c'est encore les eaux usées et de pluie venant en amont des constructions illicites qui ont érodé la chaussée créant de véritables fosses.

Devant le siège de la commune la chaussée est complètement défoncée rendant la circulation difficile. Cela ne semble déranger aucun responsable. Nous avons fait plusieurs fois les quelques 8 kms de la RN 24 qui traversent Cap-Djinet. Nous avons constaté comme le constatent les milliers d'automobilistes de Cap-Djinet, Déllys, Afir, Sidi-Daoud, Baghliya ou ceux du nord de la wilaya de Tizi-Ouzou que la circulation n'est pas sans risque, surtout la nuit. Et pour cause, à certains endroits les accotements sont envahis par les marchands de tous genres de produits.



Photo : DR

La RN24 risque d'être emportée à cause des constructions illicites.

Certains ont accaparé une partie de ces espaces faisant partie de la route nationale pour construire illégalement sur le domaine public, des commerces. A d'autres endroits ces accotements sont défoncés. Les bords de la route se sont transformés en décharges publiques ou parc de dépôts de vieilles carcasses de camions. En plus des nids de poules. Des dos d'ânes en goudron et métallique ont été érigés.

Ces derniers sont généralement de mauvaise qualité donc complètement détériorés. Ils constituent un risque pour les automobilistes. Au centre-ville, les trottoirs sont construits obligeant les piétons à circuler sur la route. A Cap-Djinet, sans éclairage public, à 40 kms à l'heure en dehors de la ville, on peut commettre ou être victime d'un accident de circulation.

Abachi L.

JS KABYLIE

Jean-Yves Chay
s'exprime sur
l'avenir des Canaris

Ayant succédé à Hubert Velud à la barre technique de la JS Kabylie qu'il assurera l'intérim avec Mourad Karouf, Jean-Yves Chay a la tâche de préparer l'équipe pour les prochaines rencontres, notamment pour la mise à jour face au MC Oran, prévue cet après-midi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, à huis-clos. «Je suis au club depuis le mois de juin en tant que directeur sportif. On aborde une période de transition pour laquelle le président m'a demandé de me rapprocher encore plus du staff technique. Ce que je fais volontiers (...) Hubert Velud a fait preuve d'un professionnalisme exemplaire, je lui souhaite de tout cœur de rebondir le plus rapidement possible car il le mérite. Le match du MC Oran est important. L'objectif est de terminer le championnat en boulet de canon, il reste beaucoup de matchs. Les joueurs sont tous concentrés sur le match de demain», a-t-il indiqué sur les réseaux sociaux. Et pour préparer cette rencontre retard de la 13^e journée, les Jaune et Vert ont effectué deux séances d'entraînement sous la houlette du staff technique. Occupant la 5^e place avec 21 points, la JSK n'a plus gagné en championnat depuis le 21 décembre contre Magra. Sur les quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues, les Canaris ont concédé trois défaites et un match nul.

Ah. A.

USM BEL-ABBÈS

La direction envisage
des sanctions
à l'encontre des
joueurs grévistes

La direction de l'USM Bel-Abbès a qualifié d'«illégal» la grève enclenchée par ses joueurs, menaçant de prendre des mesures disciplinaires à leur encontre.

«Si ça continue comme ça, nous risquons tout simplement de résilier les contrats de certains joueurs. Les mouvements de grève à répétition auxquels recourent certains éléments pour réclamer leurs salaires ne vont pas résoudre le problème», a déclaré, hier à l'APS, le directeur général de ce club de Ligue 1 de football, Kaddour Benayad. Il a, en outre, précisé qu'en dépit de la situation financière délicate que traverse le club, ce dernier «a pu verser quelques salaires à ses protégés, qui devraient s'estimer heureux par rapport à leurs homologues des autres formations», a-t-il indiqué. Après une reprise d'entraînement perturbée à cause du boycott de plusieurs joueurs pour réclamer les arriérés de leurs salaires et primes de matchs, la «bande» à l'entraîneur Abdelkader Yaïche a repris samedi l'entraînement, en prévision de la phase retour dont le coup d'envoi est prévu pour le 1^{er} février. Le retour à de meilleurs sentiments des joueurs a été rendu possible grâce à l'intervention des autorités locales qui ont promis de régler, «partiellement», leurs problèmes dans les prochains jours, a informé le même responsable. En dépit de ces turbulences vécues par le club de l'Ouest du pays depuis le début de cet exercice, cette formation occupe une honorable quatrième place au classement à l'issue de la phase «aller», rappelle-t-on. Le directeur général de l'USMBA, tout en déplorant «l'indifférence des membres du conseil d'administration affichée envers le club», a appelé ses joueurs à faire preuve de «responsabilité», estimant que son équipe a «largement les possibilités de terminer la saison parmi les quatre premiers».

FOOTBALL

**AU LENDEMAIN DU CHANGEMENT OPÉRÉ SUR LE CALENDRIER DES QUALIFICATIONS
À LA CAN-2021 ET AU MONDIAL-2022**

Nouveau planning pour Belmadi et les Verts

● **Acculés par le changement «forcé» opéré par la CAF sur la période où se tiendra la CAN-2021, les fédérations nationales devront, désormais, s'atteler à concocter de nouveaux plans de préparation pour leur sélection.**

Le changement de la date de tenue de la CAN-2021 au Cameroun ne pouvait découler que sur des perturbations dans le travail et la stratégie des associations nationales affiliées à la Confédération africaine de football. Alors que nombre d'entre elles, en particulier les 40 équipes concernées par la phase des poules des qualifications à Qatar-2022, attendaient l'issue du tirage au sort de cette échéance internationale placée sous l'égide de la Fifa pour annoncer le programme détaillé des mois à venir, celles-ci devraient momentanément ranger leurs petits carnets pour se consacrer à la préparation des deux prochaines journées (4^e et 5^e) des éliminatoires au tournoi final de Cameroun-2021.

Préalablement, concernant le programme des Verts en mars 2020, il était question d'un match amical et d'un autre à caractère officiel comptant pour la première journée des éliminatoires africains au Mondial du Qatar. Avec l'avancement de la CAN-2021 en hiver (9 janvier au 6 février), la CAF a réaménagé les deux calendriers des épreuves qu'elle gère, en l'occurrence la suite des qualifications pour la phase finale de la CAN au Cameroun et celles réservées au Mondial-2022. La FAF qui avait tablé sur un match officiel (Coupe du monde) et un autre à



Photo : DR

titre amical se voit, à l'exemple des fédérations africaines, contrainte de revoir ses plans. L'instance de Kheïreddine Zetchi a même pondu hier un communiqué pour alerter l'opinion sportive, mais pas seulement, «que le calendrier de l'équipe nationale pour la saison 2020-2021 a subi quelques modifications suite au changement opéré dans la programmation de la phase finale de la CAN-Total 2021 au Cameroun, et qui aura lieu désormais du 9 janvier au 6 février 2021».

Deux matchs amicaux ont sauté

Le texte fédéral qui rappelle les détails de ce que sera le calendrier international en 2020 cible particulièrement ses «partenaires» parmi les fédérations nationales d'autres pays et d'autres continents et les match-makers chargés d'organiser les joutes amicales. La FAF qui attendait la fin du tirage au sort

pour les qualifications à la Coupe du monde, prévu demain au Caire, pour confirmer le match amical prévu en mars va devoir mettre fin aux négociations. Plusieurs sélections européennes de même que des sélections de la zone Amsud avaient été citées comme étant de probables sparrings pour la sélection de Djamel Belmadi en mars prochain.

Le communiqué d'hier rendu public par la FAF serait-il une manière de s'excuser auprès de ses partenaires de cette nouvelle donne qui empêcherait la tenue d'un tel rendez-vous à la date indiquée ? Possible. Ce serait aussi une manière bien diplomatique pour éviter la pénalité induite par un tel report, les fédérations qui sollicitent les organisateurs de matchs amicaux, paiement des avances (un pourcentage sur les frais d'organisation) à chaque «commande» d'un test amical. L'autre confirmation apparue dans le communiqué fédéral a trait au nombre de matchs amicaux que les camarades de M'bolhi vont devoir disputer jusqu'à la fin des

qualifications au Mondial-2022. A savoir six rencontres dont deux cette année. La FAF a préféré probablement attendre la fin des qualifications de la CAN-2021 et le tirage au sort de la phase finale du tournoi du Cameroun pour discuter (avec le sélectionneur d'abord) de l'opportunité d'organiser des matchs-tests pendant la préparation du rendez-vous continental de l'hiver prochain. Il faut juste rappeler que la FAF projetait d'organiser quatre joutes amicales pendant cette année 2020. Un premier en mars (avant ou après le match qualificatif au Mondial), un second en juin (avant ou après la seconde sortie des mêmes qualifications), un troisième en octobre (avant ou après le match contre la Zambie) et un quatrième en novembre (avant ou après le match face au Botswana). Avec «l'interférence» commise par la CAF, deux matchs amicaux vont devoir sauter au grand dam des Verts et de leur sélectionneur Djamel Belmadi qui envisageait de mettre dans le bain certains «bleus» à l'occasion de ces tests amicaux.

M. B.

**TIRAGE AU SORT DES QUALIFICATIONS
AU MONDIAL-2020**

Zetchi et Belmadi n'iront pas au Caire

Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, et le sélectionneur des Verts Djamel Belmadi seront parmi les grands absents de la cérémonie de demain mardi 21 janvier au Caire réservée au tirage au sort des qualifications africaines au Mondial-2022. Samedi soir, la FAF a annoncé qu'elle sera représentée par MM. Aziz Bouras (entraîneur des gardiens de l'EN) et de Brahim Belyacine (coordinateur général de l'EN). Aucune indication n'a été fournie sur les raisons qui ont conduit le chairman de la Fédération algérienne ainsi que l'entraîneur national à faire l'impasse sur cet événement programmé demain soir (19h locales, 18h à Alger) à l'hôtel Nile Ritz Carlton du Caire. Il semble bien que les dernières résolutions de la CAF (avancement de la CAN et domiciliation de la CAN de Futsal à Laâyoune, en territoire sahraoui) soient derrière ce «boycott» qui ne dit pas son nom.

M. B.

Le nouveau calendrier

Coupe d'Afrique des nations-2021

23-31 mars 2020 : 3^e et 4^e journées des éliminatoires1-9 juin 2020 : 5^e journée des éliminatoires + un match amical31 août-8 septembre : 6^e et dernière journée des éliminatoires + un match amical.

Coupe du monde-2022

5-13 octobre 2020 : 1^{re} journée des éliminatoires + un match amical9-17 novembre 2020 : 2^e journée des éliminatoires + un match amical22-30 mars 2021 : 3^e et 4^e journées des éliminatoires30 août - 7 septembre 2021 : 5^e journée des éliminatoires + un match amical4-12 octobre 2021 : 6^e et dernière journée des éliminatoires + un match amical

8-16 novembre 2021 : barrages «aller» et «retour» des éliminatoires.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GROUPE C/5^e JOURNÉE)

Le Gabonais Otogo-Castane au sifflet de WAC-USMA

● La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre gabonais Eric Otogo-Castane pour diriger le derby maghrébin entre le WA Casablanca et l'USM Alger, prévu vendredi prochain au Complexe Mohamed-V (20h), dans le cadre de la 5^e journée (Gr. C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de

football. Otogo-Castane sera assisté de son compatriote Boris Marlaïse et du Tchadien Issa Yaya. Battue lors de la précédente journée en déplacement par les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (2-1), l'USMA (3^e, 2 pts), jouera sa dernière carte à Casablanca face au Wydad, qui vient de se séparer de son entraîneur serbe

Zoran Manojlovic, six mois après son arrivée. Il a été remplacé par l'Argentin Angel Miguel Gamondi. Le WAC pointe à la 2^e place au classement avec 6 points, à quatre longueurs de Mamelodi Sundowns, déjà qualifié, qui se rendra à Luanda pour affronter les Angolais de Petro Atlético (4^{es}, 2 pts).

LIGUE 2

La 16^e journée avancée au 25 janvier

Initialement prévue pour le 1^{er} février, la reprise de la compétition en Ligue 2 aura lieu une semaine plus tôt. En effet, la LFP a publié, hier, le programme de la 16^e journée finalement avancée au samedi 25 janvier. La Ligue de football professionnel, qui n'a pas précisé le motif de ce changement de date, a prévu la reprise de la Ligue 1 pour le samedi 1^{er} février. Trois matchs, en l'occurrence ESS-USMA, JSK-NAHD et PAC-USB auront lieu respectivement les 4, 5 et 6 février. Les trois représentants algériens en compétitions africaines (USMA, JSK et PAC) sont concernés par le déroulement de la 6^e et dernière journée de la phase des poules de la LDC et de la coupe de la CAF durant le week-end allant du 31 janvier au 2 février. L'USM Alger reçoit à l'occasion les Angolais de Petro Atletico (vendredi 31 janvier à Blida), la JS Kabylie accueille à Tizi-Ouzou l'ES Tunis (samedi 1^{er} février) alors que le Paradou se déplace le dimanche 2 février au Maroc pour affronter le HUSA Agadir. **M. B.**

USM BLIDA

Chambet réussit son baptême

Pour son premier match avec l'équipe de la ville des Roses, le nouvel entraîneur Mustapha Chambe- a réussi sa première sortie face à des visiteurs qui n'ont pas démerité du reste. Les jeunes loups du Chabab de Dar-el-Beïda, avaient, en effet, tenu tête à des locaux déterminés à gagner ce premier match de la phase retour même si le but de la victoire a tardé à venir. Après un round d'observation qui se termina par un score vierge, les locaux ont dû attendre la 62' pour que Benchenacha arrive à faire trembler les filets de Boumenad au grand bonheur du peu de supporters venus soutenir leur équipe. Même si le chemin est encore long, Blida aspire toujours revenir en Ligue 2. Avec 23 points et 4^e au classement général, les chances pour une ascension sont présentes dans la mesure où l'ambition reste le leitmotiv de l'équipe blidéenne qui mérite, à plus d'un titre, de la considération de la part des autorités concernées qui ont toute la latitude pour la propulser au devant de la scène. **M. Belarbi**

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS-GARÇONS (16^e DE FINALE)

Le CRB Adrar avec les honneurs

Après avoir tenu bon durant les 120 minutes de la rencontre (temps réglementaire et les prolongations), le représentant du Sud en seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie, le CRB Adrar (interrégions-Sud-Ouest), a fini par s'incliner devant l'AS Aïn-M'lila durant la série fatidique des tirs au but (3-4). La fin de l'aventure des Sudistes a laissé un goût d'inachevé chez les fans du club et tous les amoureux du ballon rond dans la région. Celle-ci reste derrière le MC El-Bayadh (IR) qui tentera de poursuivre son aventure en se déplaçant chez les gars du Paradou pour croiser le fer avec les Académiciens du PAC (L I), le 13 février prochain. Autrement dit, aucun représentant du Sud/Ouest n'a pu franchir le cap des 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, même le club phare de la Saoura qui a craqué devant le CS/Constantine. **B. Henine**

HANDBALL

CAN-2020 SENIORS-GARÇONS (3^e JOURNÉE, GROUPE D)

L'Algérie passe l'écueil du Maroc

● La sélection nationale de handball a remporté un nouveau succès, hier à la salle de Radès (Tunis), dans le tour principal de la CAN-2020 qui se tient depuis jeudi passé en Tunisie. Les Verts qui affrontaient les voisins de l'Ouest, le Maroc, ont assuré la victoire d'une manière intelligente, sans trop forcer sur le champignon.

L'Algérie qui menait à la mi-temps 16-15 a pris progressivement une avance sécurisante devant son adversaire marocain lors de la seconde manche pour finalement s'imposer avec une marge de trois buts (33-30). Outre l'exclusion de deux joueurs, dont l'Algérien Hichem Daoud, un fait a marqué ce derby maghrébin, celui des jets de 7 mètres qui a enregistré un taux de réussite de 100% (6/6 dont 4 pour l'Algérie). En match d'ouverture du groupe D, la République du Congo a remporté sa première victoire en s'imposant devant la Zambie 37-17 (mi-temps 19-7).

A l'issue de la troisième journée de ce tour principal, l'Algérie termine en première position du groupe (6 points) devant le Maroc (4 points), le Congo (2 points) et la Zambie (0 point). Avec ce troisième succès, la sélection algérienne entamera le 2^e tour de la compétition africaine avec deux points au compteur, selon le règlement de la Coupe d'Afrique qui stipule que les résultats des



équipes issues du même groupe au tour préliminaire seront pris en compte au deuxième tour. Les camarades de Berkous affronteront cet après-midi (16h) à Radès pour le compte du second tour le deuxième de la poule C, le groupe de la Tunisie, en l'occurrence le Cap-Vert qui après avoir surpris lors de la première journée le Cameroun (22-19), a remporté hier son second match du tour face à la Côte d'Ivoire (29-26).

Les Algériens ont, pour rappel, ouvert leur tour principal par un large succès devant la Zambie (34-9, mi-temps 17-4) au moment où le Maroc battait le Congo (34-25, mi-temps 20-15). Lors de la seconde journée, les hommes d'Alain Portes se sont imposés à nouveau contre le Congo (31-25, mi-temps 18-11) tandis que les Marocains ont vaincu les Zambiens 39-12 (mi-temps 19-7). **M. B.**

BASKET-BALL

Un joueur macédonien en renfort au WO Boufarik



Le WO Boufarik, qui continue à dominer le championnat de la Superdivision basket-ball, groupe B, sans concéder la moindre défaite, s'est renforcé avec l'arrivée de deux joueurs étrangers : un Macédonien et un Sénégalais, selon l'entraîneur des Oranges Mohamed Yahya. Marko Dujkovic, la nouvelle recrue boufarikoise, qui arrive du club libyen Al-Morog, devrait être qualifié incessamment pour entamer la compétition avec ses nouveaux coéquipiers. Un basketteur que connaît assez bien Mohamed Yahya pour l'avoir entraîné en Libye où l'actuel driver des Oranges a passé quatre saisons, notamment à la barre technique d'Al Nasr. Idem pour le Sénégalais qui renforce les rangs du WOB qui ambitionne de tout rafler cette saison. «Notre objectif est de réussir notre saison. Le WOB est en pleine reconstruction», nous dira Yahya qui se donne le défi de replacer l'équipe au-devant de la scène sportive nationale. **Ah. A.**

FOOTBALL

MERCATO D'HIVER

Le mouvement des entraîneurs supplante celui des joueurs

● Le mouvement des entraîneurs dans les deux Ligues professionnelles de football, au terme de la phase aller de la compétition, a été particulièrement important, reléguant au second plan celui des joueurs, à la veille de la fermeture de la période d'enregistrement d'hiver.

Alors que tout le monde s'attendait à un marché hivernal emballé, le nombre des transferts effectués dans les deux paliers reste faible, eu égard notamment au manque d'oiseaux rares, mais également à la crise financière que traversent la majorité des formations algériennes. En revanche, l'actualité a été marquée par un mouvement des entraîneurs important, avec pas moins de sept arrivées uniquement en Ligue 1, alors que d'autres clubs se sont séparés de leurs entraîneurs, sans pour autant les remplacer jusqu'à présent, à l'image du MC Alger et de la JS Kabylie. Cette dernière avait annoncé vendredi sa décision de mettre fin à sa collaboration avec le technicien français Hubert Velud, au lendemain de la défaite concédée en déplacement face à l'USM Alger (1-0), en



mise à jour de la 12^e journée. Le NA Hussein-Dey, le CR Belouizdad, le NC Magra, l'AS Aïn M'lila, le CA Bordj Bou-Arréridj, la JS Saoura, la JS Kabylie et le CS Constantine vont démarrer ainsi la seconde partie de la saison, fixée au 1^{er} février, avec de nouveaux staffs techniques, ce qui constitue un fait inédit depuis l'instauration du professionnalisme en 2010. L'USM Alger (Billel Dziri), le MC



Oran (Bachir Mecheri), l'ASO Chlef (Samir Zaoui), le Paradou AC (Francisco Alexandre Chalo) et l'US Biskra (Nadir Leknaoui) sont les seuls clubs à avoir préservé leurs entraîneurs depuis le début de la saison. Du côté du mercato hivernal chez les joueurs, seule la JSK est parvenue à engager jusqu'à présent les trois joueurs autorisés par la Fédération algérienne (FAF). Les autres équipes, à l'image du

champion d'Algérie sortant l'USM Alger, en butte à une crise financière sans précédent, ont préféré jusque-là s'abstenir de recruter. D'ici à la date butoir fixée au 21 janvier à minuit, des transferts de dernière minute ne sont pas à écarter, une manière pour certaines équipes de l'élite de rattraper le temps perdu et d'engager des éléments capables de donner un plus lors de la phase retour.

CYCLISME : TROPICALE

AMISSA-BONGO 2020

Coup d'envoi
aujourd'hui, six
Algériens en lice

La 15^e édition de la Tropicale Amissa-Bongo de cyclisme au Gabon, compétition à laquelle participeront six athlètes algériens, va démarrer aujourd'hui avec un parcours total de 1 034 km, répartis sur 7 étapes. Lors de cette compétition qui s'étalera jusqu'au 26 janvier, l'Algérie sera représentée par Youcef Reguigui, Azzedine Lagab, Hamza Yacine, Nassim Saïdi, Abderrahmane Mansouri et Oussama Cheblaoui. La plus longue édition de l'épreuve gabonaise, créée en 2005, fera étape le premier jour au Cameroun avant de revenir dans le pays-hôte. Quelque 90 coureurs répartis dans 15 équipes forment le peloton de cette course d'ouverture, remportée l'année dernière par l'Italien Niccolo Bonifazio, vainqueur de trois étapes. Lorenzo Manzini, le routier-sprinteur recruté par la formation Total Direct Energie, sera l'un des hommes à suivre tout comme Justin Jules (Nippo-Delko) et Damien Touzé (Cofidis) qui sera aux côtés de l'Erythréen Natnael Berhane, vainqueur en 2014. Un autre ancien vainqueur, le Rwandais Joseph Areruya (2018), sera également présent sous les couleurs de sa sélection nationale.

Le programme (1 034 km)

Aujourd'hui : 1^e étape Bitam - Ebolawa (Cameroun), 149 km

Mardi 21 janvier : 2^e étape Bitam - Oyem, 107 km

Mercredi 22 janvier : 3^e étape Mitzi - Ndjolé, 186 km

Judi 23 janvier : 4^e étape Lambaréné - Mouila, 190 km

Vendredi 24 janvier : 5^e étape Lambaréné - Kango, 143 km

Samedi 25 janvier : 6^e étape Port Gentil - Port Gentil, 127 km

Dimanche 26 janvier : 7^e étape Nkok - Libreville, 132 km.

VICTIME D'UNE CHUTE

45 jours de repos
pour Youcef
Boukhari

Youcef Boukhari, le coureur international algérien, est victime samedi d'une chute lors de la course pour la médaille de bronze des championnats d'Afrique sur piste. Il souffre d'une fissure au niveau de la clavicule qui devrait l'éloigner du vélo pendant 45 jours.

Ah. A.

● **Entre l'inquiétude née de la qualité de l'air et l'envie, sous la pression de la nouvelle génération, de remporter son 8^e Open d'Australie, Novak Djokovic a décrit hier son état d'esprit à la veille du début du premier Majeur de l'année. S'il parvient à conserver son titre, le Serbe de 32 ans décrochera le 2 février son 17^e tournoi du Grand Chelem pour se rapprocher de Roger Federer (20) et Rafael Nadal (19).**

Comment avez-vous réagi en voyant la fumée des incendies plonger Melbourne dans une nappe d'air qualifiée de «dangereuse» par les autorités municipales mardi ?

«J'étais inquiet. Melbourne devait être ce jour-là la ville la plus polluée au monde. C'était triste de voir des joueurs et des ramasseurs de balles faire des malaises sur le court. Mais j'avais foi en Melbourne, la «ville aux quatre saisons» comme on la surnomme, où le temps change très vite. Il y a eu beaucoup de pluie une nuit et des vents qui ont nettoyé le ciel. Et ces trois derniers jours ont été vraiment bons, l'air frais, comme si rien ne s'était passé (selon l'organisme officiel australien qui la mesure, la qualité de l'air à Melbourne était «dangereuse» mardi et mercredi, «mauvaise» jeudi, «moyenne» depuis vendredi, et elle doit redevenir «bonne» lundi, ndlr). Est-ce que ça va rester comme ça ? On ne sait pas. Les feux ne sont pas éteints. Espérons que le pire soit derrière nous.»

Vous avez dépensé beau-



Photo : DR

coup d'énergie pour remporter l'ATP Cup avec la Serbie. Avez-vous ensuite adapté votre préparation à l'Open d'Australie par rapport aux années précédentes ?

«Il y a longtemps que je n'avais pas eu deux semaines de préparation aussi intensives avant l'Open d'Australie, même si j'avais participé au tournoi de Doha, à la Hopman Cup (exposition par équipes nationales mixtes, ndlr). J'ai dépensé beaucoup d'énergie physique et émotionnelle lors de cette ATP Cup qui, pour moi, a été parfaite d'un point de vue individuel avec des victoires dans tous mes simples (y compris une très nette domination sur Rafael Nadal en finale, ndlr) et mes doubles. Notre équipe a remporté le titre, ce qui représente pour moi l'un des sommets de ma carrière. Ce

furent deux semaines phénoménales et une excellente préparation pour l'Open d'Australie. Mais, c'est vrai, j'ai beaucoup donné. Alors j'ai effectivement ajusté mes séances d'entraînement en privilégiant la récupération plutôt que d'appuyer encore un peu plus sur l'accélérateur. J'ai un peu baissé de régime, un peu raccourci les entraînements en maintenant une bonne intensité.»

Que manque-t-il à Medvedev, Thiem ou Tsitsipas pour remporter un tournoi du Grand Chelem, puisque vous vous êtes partagé les douze derniers avec Rafael Nadal et Roger Federer ?

«Il est évident qu'ils s'en rapprochent. Ils ne sont littéralement plus qu'à un set (Daniil Medvedev a poussé Nadal au cinquième set lors du précédent tournoi du Grand Chelem, en

finale de l'US Open 2019, ndlr). Un beau jour, ça va arriver. C'est inévitable. Il ne leur manque pas grand-chose: ils ont des jeux qui demandent beaucoup d'habileté et ils possèdent cette habileté. Ils passent des heures à s'y préparer, sur et en dehors des courts. Mais pour gagner un tournoi du Grand Chelem et pour se maintenir au plus haut niveau pendant des années, un joueur doit en plus gagner en maturité mentale et émotionnelle pour comprendre ses propres forces, pour lutter contre ses propres peurs. Au vu des 10-15 dernières années, Rafa, Roger et moi nous savons quoi faire mentalement dans chacune des situations où nous nous retrouvons. C'est probablement ce qui nous donne un petit avantage.»

Propos recueillis en conférence de presse

OPEN D'AUSTRALIE

La tenante du titre Naomi Osaka ouvre le bal

● Tenante du titre, la Japonaise Naomi Osaka (N.3 mondiale) a eu l'honneur d'ouvrir aujourd'hui l'Open d'Australie, premier tournoi du Grand Chelem de l'année, en affrontant la Tchèque Marie Bouzkova (59^e) à partir de 11h locales (01h à Alger) dans la Rod Laver Arena de Melbourne. Lui succédera la reine de l'Australien Serena Williams (9^e) qui débitera contre la Russe Anastasia Potapova (90^e) sa quête d'un 8^e titre à Melbourne, qui serait son 24^e trophée du Grand Chelem.

Roger Federer (3^e) entrera ensuite en lice face à l'Américain Steve Johnson (81^e). La session de nuit sera également très relevée dans l'enceinte Rod Laver, avec les débuts devant son public de la n°1 mondiale Ashleigh Barty, face à l'Ukrainienne Lesia Tsurenko (120^e), avant l'entrée sur le court de Novak Djokovic (2^e), favori du tableau masculin et qui vise un 8^e titre dans cette première levée du Grand Chelem de l'année. Le Serbe affrontera pour commencer le coriace

Allemand Jan-Lennard Struff (37^e). Le programme de la Margaret Court Arena sera lui aussi alléchant, avec notamment le match des extrêmes entre Venus Williams (55^e à 39 ans) et sa compatriote américaine Coco Gauff (67^e à 15 ans). C'est en battant son aînée au premier tour de Wimbledon l'an dernier que Gauff s'était fait un nom. En soirée, le demi-finaliste de l'an passé Stefanos Tsitsipas (6^e) affrontera Salvatore Caruso (94^e).

BOXE : TOURNOI QUALIFICATIF AUX JO-2020

L'Algérie avec 13 pugilistes au rendez-vous de Dakar

● **La boxe algérienne sera présente avec 13 pugilistes dont cinq dames au tournoi préolympique africain, prévu à Dakar (Sénégal) du 20 au 29 février et lors duquel seront mis en jeu 27 tickets pour les Jeux de Tokyo-2020, en présence d'une trentaine de pays.**

En vue de ce rendez-vous, la préparation des boxeurs algériens se poursuit, selon un programme bien ficelé, dont une participation au tournoi international Ahmet-Comert à Istanbul (Turquie) du 13 au 19 janvier, avec l'espoir de décrocher des places pour les Jeux olympiques (JO). «Les boxeurs algériens ont effectué déjà plusieurs regroupements, ici en Algérie et à l'étranger, ponctués presque à chaque fois par des tournois internationaux d'envergure, à l'image de celui d'Ahmet-

Comert à Istanbul», a indiqué à l'APS Mourad Meziane, membre du Comité de préparation olympique (CPO) au Comité olympique et sportif algérien (COA), chargé du dossier de la boxe, qui a d'ailleurs pris part à la mise sur pied du programme de préparation des sélections algériennes, conjointement avec les entraîneurs nationaux. Selon le CPO, le COA s'attelle à préparer la participation des boxeurs algériens au tournoi de qualification pour les JO de Tokyo et «ne lésinera pas sur les moyens afin de permettre aux athlètes de travailler dans les meilleures conditions possibles pour réaliser leurs objectifs». Avant le rendez-vous de Dakar, la sélection masculine de boxe devra se déplacer à Cuba pour un stage précompétitif à partir du 25 janvier

pour une période de 10 à 15 jours, tout comme les dames qui vont bénéficier aussi d'un regroupement à l'étranger d'une dizaine de jours. «Les différents staffs évalueront l'aspect technico-tactique et les capacités physiques des boxeurs, notamment sur le plan de l'endurance spéciale (résistance). C'est dans la continuité du travail déjà effectué durant les derniers regroupements et tournois auxquels les athlètes algériens ont pris part», a expliqué Mourad Meziane. Il est à rappeler que le Comité international olympique (CIO) a apporté quelques changements concernant le quota de la boxe aux JO-2020, maintenu dans sa totalité à 286 qualifiés, mais augmentant le nombre des dames qui est passé de 86 aux JO de Rio-2016 à 100 à Tokyo, ainsi que

les catégories de poids (de 3 à 5). Le nombre des messieurs recule donc de 250 à 186 dans 8 catégories de poids contre 10 à Rio. Pour l'Afrique, le quota a régressé depuis les JO-2012, de 56 places à 36 en 2016 à Rio et seulement 22 à Tokyo-2020. Le tournoi africain de Dakar figure parmi les cinq étapes (quatre continentales et une mondiale) qualificatives aux JO-2020, intitulées «Boxing Road to Tokyo» et prévues entre février et mai sur quatre continents. La première se déroulera du 3 au 14 février à Wuhan (Chine) et concernera la zone Asie/Océanie. Elle est suivie de l'épreuve de la zone Afrique à Dakar, puis par celles d'Europe à Londres (13-23 mars) et des Amériques à Buenos Aires (26 mars-3 avril). L'épreuve mondiale, cinquième et dernière chan-

ce de qualification aux Olympiades de Tokyo, se déroulera du 13 au 24 mai à Paris. Pour le CIO, ces épreuves de qualification constituent «un cheminement équitable et transparent vers les Jeux olympiques avec des chances égales pour tous les Comités nationaux olympiques».

Liste des boxeurs algériens

Messieurs : Mohamed Flassi (52 kg), Oussama Mordjane (57 kg), Yahia Abdelli (63 kg), Chamseddine Kramou (69 kg), Sofiane Tabi (75 kg), Mohamed Houmri (81 kg), Abdelhafid Benchebla (91 kg) et Chouaïb Bouloudinat (+91 kg).

Dames : Romaiïssa Boualem (51 kg), Fatma-Zohra Senouci (57 kg), Imène Khelif (60 kg), Sara Kali (69 kg) et Ichrak Chaïb (75 kg).

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soircorruption@gmail.com

L'ADMINISTRATION DANS TOUS SES ETATS

La priorité des priorités pour construire l'État de droit

Comment rendre l'administration performante et en faire un îlot de transparence ? Quelles sont les réformes à introduire ? L'administration est l'un des secteurs en Algérie le plus touché par la corruption et vis-à-vis duquel le mécontentement et l'insatisfaction des usagers sont énormes.

Les principes d'une bonne administration sont énoncés, ainsi que sa mission d'intérêt général. Dans ce cadre, l'Etat a plutôt une fonction régulatrice. Pour mieux saisir l'étendue de la corruption au sein de l'administration, un certain nombre de pratiques condamnables ainsi que les facteurs d'aggravation de ce fléau sont énumérés.

La réforme de l'administration, sa nécessité, ses objectifs et son contenu sont présentés notamment comme un instrument de prévention de la corruption, à travers une dynamique de transparence à tous les niveaux et le respect effectif de la séparation des pouvoirs. La notion d'îlot d'intégrité, îlot à multiplier et à généraliser au cœur de l'administration, doit être vulgarisée auprès de tous les fonctionnaires et chez les usagers.

Enfin, le droit administratif doit subir aussi une réforme qui combine la prévention, la dissuasion, le contrôle et la sanction, comme moyens de lutte contre la corruption.

Dans un Etat de droit, l'administration publique et le droit administratif sont des piliers du système national d'intégrité. Comment parvenir à faire de l'administration un îlot de transparence et de probité ?

Un certain nombre de principes découlent de la mission d'intérêt général de l'administration publique et constituent le fondement des réformes nécessaires pour promouvoir une administration intègre et perfor-

manente. Le droit administratif occupe aussi une place importante dans le dispositif national de la lutte contre la corruption et un certain nombre de réformes sont à envisager pour en faire un instrument au service des usagers et d'une administration transparente.

Définir les principes d'une bonne administration

Le droit à une administration publique de qualité constitue un droit constitutionnel. Les administrateurs ont le devoir de rendre compte de leur gestion et de motiver sans équivoque leurs décisions. Cela constitue un élément-clé d'une bonne gouvernance. Il est en effet plus difficile de contester une décision si elle n'est pas motivée. Quand les motifs sont explicites, comme ils doivent l'être, ils peuvent être présentés pour examen au tribunal qui se prononcera sur leur légalité.

Étant donné l'impact que peuvent avoir des décisions administratives sur la communauté, il est important de disposer d'une structure qui permette d'exercer un contrôle juridictionnel sur les décisions des administrations publiques, surtout quand elles risquent d'affecter les citoyens.

Par conséquent, les agents publics doivent tous recevoir une bonne formation en matière de droit administratif et de bonnes pratiques administratives dans la fonction publique. En matière de service public, il est important de

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE POUR
LE DROIT À L'ERREUR DES PARTICULIERS
FACE À L'ADMINISTRATION.



considérer que les notions de transparence et de responsabilité s'appliquent autant aux agents élus qu'aux fonctionnaires nommés et tous ont l'obligation de rendre des comptes.

Certains hommes politiques estiment que le fait d'être confrontés à des élections périodiques les rend directement responsables vis-à-vis du public. Mais leur responsabilité peut se trouver en fait grandement atténuée si le public est tenu dans l'ignorance des abus de pouvoir, des erreurs commises et de la manière dont certains hommes politiques conduisent les affaires publiques. Qu'est-ce qui différencie les agents de l'administration du reste de la société et pousse à considérer de manière particulière l'exercice de leur activité ? En raison des prérogatives qui leur sont conférées, ils se trouvent souvent dans des situations qui mettent à l'épreuve leur impartialité.

Des conflits d'intérêts peuvent surgir et les conduire à se détourner des objectifs de service public, pour s'accorder ou

offrir à autrui des avantages indus. C'est pourquoi il est important de définir précisément, dans les obligations des agents publics, les conduites à tenir

dans les différentes situations auxquelles ils peuvent être confrontés dans le cadre de leurs fonctions.

L'agent de l'Etat doit être en mesure de connaître et d'observer les bonnes pratiques administratives dès son entrée en service. Leur respect est essentiel pour la qualité et l'efficacité du service public et conditionne la manière avec laquelle le système politique est mis effectivement au service du peuple.

La corruption prospère souvent dans les dysfonctionnements des procédures et l'éten due du libre arbitre. L'administration publique doit opérer une réforme continue, dont la lutte contre la corruption est un élément constitutif à part entière, pour s'adapter aux besoins évolutifs de la société.

Djilali Hadjadj

DES MOTS POUR LE DIRE

«...Les élites tendent à se protéger elles-mêmes...»

«Si l'on ne parvient pas à contrôler la corruption, les institutions démocratiques et le fonctionnement de l'économie de marché voient leur survie menacée [...], les personnes sans scrupules se voient récompensées, tandis que les personnes honnêtes sont démorales. La légitimité de l'Etat en est affectée.

C'est méconnaître le risque de corruption que comporte le processus de transition, que de croire que la libéralisation et la privatisation de l'économie, à elles seules, permettent de réduire la corruption. Ce risque est tel que les sociétés émergentes n'arrivent jamais à jouir des bénéfices inhérents à la démocratie et à l'ouverture des marchés [...] dans un environnement corrompu.

D'autre part, les ressources seront affectées à des secteurs improductifs, comme la police, les forces armées ou d'autres organes de répression sociale, dans la mesure où les élites tendent à se protéger elles-mêmes, leur position et leur bien-être matériel. Cela peut à son tour ébranler les institutions démocratiques et provoquer la fin de la société civile, dans la mesure où la corruption prévaut dans l'action publique sur la libéralisation, en se transformant en la principale source de recettes.»

Peter Eigen, membre fondateur et premier président de l'ONG Transparency International

CORRUPTION PRÉSUMÉE EN ALGÉRIE

Saipem relaxé en appel, comme Eni

La cour d'appel de Milan a relaxé mercredi 15 janvier 2020 le groupe italien Saipem et son ex-président, condamnés en première instance pour des soupçons de corruption internationale en Algérie, et confirmé la relaxe de sa maison-mère, Eni, et de son ex-patron, Paolo Scaroni. Ce dossier se conclut en appel par une relaxe générale, sociétés, employés de Saipem et Eni et intermédiaires supposés algériens.

Les charges concernaient le versement présumé de 197 millions d'euros de pots-de-vin à des responsables publics algériens entre 2007 et 2010. Selon l'accusation, ce versement avait

permis à Saipem d'obtenir des contrats pour 8 milliards d'euros et à Eni d'avoir l'autorisation de l'ancien ministre algérien de l'Energie, Chakib Khelil, d'acquiescer les droits d'exploitation du gisement de gaz de Menzel, via l'achat de la société First Calgary Petroleum.

En première instance, en septembre 2018, le tribunal avait estimé que le second fait n'était pas avéré et que l'ex-patron d'Eni, Paolo Scaroni, n'était pas responsable pour les contrats de Saipem. En appel, les juges ont rejeté le recours du parquet contre cette décision, confirmant ainsi la relaxe pour Eni et son ex-

dirigeant. Saipem avait, quant à elle, été condamnée en première instance à une amende de 400 000 euros et à la confiscation — en lien avec les autres condamnés — de 197 millions d'euros, considérés comme la valeur du pot-de-vin versé.

Cette confiscation, tout comme l'amende, ont été annulées par la Cour d'appel, qui a jugé que le fait de corruption n'existait pas. Comme l'ensemble des prévenus, Eni et Saipem avaient toujours contesté les accusations. L'ex-ministre Khelil n'était pas prévenu dans ce dossier.

LSC

Quand l'Algérie aura un Parlement issu d'élections démocratiques...

La corruption constitue un obstacle et un danger pour la démocratie. Aussi, l'existence d'une institution parlementaire élue démocratiquement et la participation des citoyens sont essentielles à la lutte contre la corruption. Il est primordial de renforcer le rôle du Parlement en matière d'initiative de lois. Dans les domaines de la lutte contre la corruption et la transparence dans la gestion de la chose publique, cette institution doit être plus entreprenante, par des propositions de lois dont le sort ne serait pas lié aux diligences gouvernementales.

Ces propositions pourraient ainsi recueillir des appuis en dehors des clivages politiques existants et renforcer le rôle et l'autorité morale du Parlement. La consultation par le Parlement des ONG et d'autres secteurs de la société, qui interviennent ou qui peuvent jouer un rôle dans la lutte contre la corruption, à l'occasion de discussions sur des projets de loi, permet d'enrichir et de faciliter la mise en œuvre des réformes et de promouvoir l'intégrité.

D. H.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom →

Son prénom ↓

Cervidé →

Imite ↓

Poisson Reconnus Plantes ↓

Support Etreignit →

Article Ex-UA Blémis ↓

Néon Chefs Radium ↓

Cube Note Bois →

Grecque Comparatif Vieux do ↓

Entreprise Revenu →

Colère Article ↓

Brin Cellules Pénalité ↓

Trimes Invités ↓

Chaîne TV Classe Lutécium →

Tellure ↓

Disciples Robes ↓

Sélénium Pronom →

Fan de Liverpool ↑

Y travailla ↓

Fleur Identique ↓

Sage Souffle →

Y est né ↑

Relatif Prénom ↓

Mourir Ville Cour ↓

Ruse Sali ↓

Nobel français Crack ↓

Sensés Invité Joyeux ↓

Commande Tantale →

Mal de dent Changea ↓

Note (inv) Gavé Ego ↓

Lancé Roche Partira ↓

Lac Tristes Saint ↓

Rapidement Flaque →


Pouffé Osmium ↓

Cérium Filet d'eau ↓

Dirigés Paresseux ↓

Bord Etoffe →

Arbre Continent →



ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de onze stars blessées la veille d'un Mondial. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Le Tunisien qui ratera le Mondial 2018»

N	O	D	I	N	K	A	S	M	L	E	C
A	R	I	C	K	F	A	L	C	A	O	U
L	O	S	A	L	L	A	B	M	A	A	O
D	I	T						H	N	Y	
O	R	E						K	G	D	
Z	A	F						C	E	R	
I	M	A						E	L	A	
D	O	N						I	Z	A	R
A	R	O	N	I	Z	Z	U	R	E	P	R
N	E	C	A	S	T	E	V	E	N	G	E

- 1- DI STEFANO
- 2- ROMARIO
- 3- RONALDO
- 4- ZIDANE
- 5- CANIZARES

- 6- BECKHAM
- 7- BALLACK
- 8- FALCAO
- 9- ANGELO PERUZZI
- 10- STEVEN GERRARD

MOT RESTANT = YUCEF M.SAKNI

FAITES LE TRI

Etablissez les bonnes relations
Exemple : A7

N	Ville	N	Sport roi	TRI
A	BOUFARIK	1	VOLLEY-BALL FÉMININ	A7
B	BARIKA	2	CYCLISME	
C	BLIDA	3	CROSS COUNTRY	
D	STAOUÉLI	4	HALTÉROPHILIE	
E	EL BIAR	5	ATHLÉTISME	
F	BORDJ BOU ARRÉRIDJ	6	BASKET-BALL	
G	RELIZANE	7	BOXE	
H	SOUK AHRAS	8	VOLLEY-BALL	
I	BÉJAÏA	9	FOOTBALL FÉMININ	
J	CHLEF	10	HAND-BALL	

SOLUTION : A7 - B4 - C2 - D6 - E10 - F8 - G9 - H5 - I11 - J3

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

PREOCCUPANTES-AC
RATS-OS-MOI-PO-L
ERE-BRIMES-RA-MU
CE-CE-TER-RE-RIB
A-PANIER-TELL-SA
UTILITE-ARMEES-F
TACITE-TROUVE-MR
IR-NE-SR-NEE-TOI
ODES-FEE-ER-PA-C
NET-FERMER-TERRA
SR-PR-EIN-TARDAI
-ARMENIE-PARC-IN
D-E-ION-RENTES--

RAVINS-BERCER-PS
OSONS-VASTES-SUA
M-IS-POSTER-SA-V
AIR-NOISES-GERMA
DE-FOULEE-PARIER
A-PRISES-VARAN-I
INVERSE-RITES-AN
RA-LEE-BASES-TI-
ETRES-PAVES-GERA
SUES-POLIE-DATES
-RA-EMULE-VOTE-T
SE-LT-SE-CITE-CU
A-RIALS-ALLE-PIC
NA-AN-AIDEE-ARME
SIDIGHILES-LIEES

MOTS FLÉCHÉS

- CONCEIDAO-GALOP
AIDA-PM-MUTIN-TO
NEE-NOISE-AVISER
TL-BONTE-C-RSA-T
O-ERIGE-CALEE-PU
NAVIRE----US-TAG
IRISE-----E-SERA
OREE-E-----VITAL
-ER-CRIME-PIRES-
MT-CONTE-FADES-C
A-DATES-SURES-CL
RUADES-FEMUR-POU
O-IR-TRIMER-SU-J
CAMEROUN-TESTER-

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Ent. de promotion immobilière met en vente sur plan des logements types F2, F3, F4 en cours de réalisation avec assurance fonds de garantie à Douaouda-Ville, vue sur mer, et Zéralda, accès facile autoroute. Possibilité de crédit bancaire. Paiement par tranche. (Acte. Résidence clôturée. Ascenseur. Gardiennage 24/24. Parking assuré, etc.) - 0772 18 05 02 - 0661 84 01 41 - 0771 18 77 55 F147827

Promotion immobilière Dar El Khir Tizi-Ouzou propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4 et F5. possibilité d'achat avec crédit bancaire à 1 % de taux d'intérêt et financement jusqu'à 100 %, à Boukhalfa, Boghni et Tipaza. Réservez dès maintenant en appelant : 0560.92.79.96 / 0560.88.67.37 et 0560.92.45.75 F108310/B13

Promotion immobilière propose des appartements à Boumerdès, face à la plage + des pavillons à Ouled-Fayet. Sans intérêts (0 %). - Tél.: 0560.02.65.26 / 0560.16.42.87 / 0560.16.92.67 / 0555.42.89.45 / 0561.29.13.01 F108306/B13

LOCATIONS

Loue studio meublé pour journée ou semaine, Les Vergers. - 0558 3310 00 F22/B1

VILLAS

Vends villa Aïn-Taya dans quartier résidentiel. Tél.: 0552 04 24 90 - 0668 01 47 43 NS/B

PROSPECTIONS

SweetHome cherche pour étranger appart, villa, locaux. - 021 609 087 F147789

OFFRES D'EMPLOI

Société privée recrute : - Pharmacienne pour un poste de directrice technique, minimum 5 ans d'expérience. - Commercial(e) avec expérience dans la réglementation des importations, 5 ans d'expérience. Envoyer CV : hailradia5@gmail.com NS-NS

Entreprise de catering implantée à Alger recrute un responsable HSE. Envoyer votre CV à l'adresse mail suivante : rostomia.recrutement@gmail.com NS-NS

Restaurant cherche cuisinier, aide-cuisinier, serveur qualifié, Alger-Centre, avec hébergement. - Tél.: 0699 66 80 42 - 0781 62 09 00 NS-NS

SOS Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 16 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes) + Sonde n° 08 auto-sondage - Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26

SOIR AUTO

Vds Kia Cerato, diesel, 2019, peu roulé. Tél.: 0555 96 06 89 NS

SOS Femme âgée, sans ressources, ayant un bébé malade, demande de l'aide pour acquérir du lait réf. Biomil, 2° âge. - Contacter : 0799 54 78 67 - Dieu vous le rendra. GRK

À LOUER APPARTEMENT HAUT STANDING

Très bel appartement F3 de 120 m², situé au rez-de-jardin d'une petite résidence récente fermée et sécurisée à Oued Romane.

L'appartement entièrement meublé comprend : séjour, salle à manger donnant sur une cour jardin avec piscine privative, 2 grandes chambres avec de grands placards et armoire, cuisine entièrement équipée (lave-linge, lave-vaisselle, frigo, congélateur, hotte...), salle de bain, baignoire et toilettes.

Interphone, téléphone et internet (wifi), climatisation centrale avec commande digitale, chauffage central.

Dans la résidence : salle de sport, Hammam, 1 place de parking au sous-sol avec accès direct par ascenseur, espace de jeu pour enfants, gardiennage jour et nuit, groupe électrogène et bache à eau

Possibilité de visite sur appel téléphonique au n° : 05.59.42.75.56

NS

SOS Urgent, jeune femme avec en charge, 3 handicapés à 100 % moteur, besoin de couches Adultes. Tél.: 0551 06 73 11

A VENDRE

Fiat Doblo Tollé, année 2017, première main, couleur blanche, 80 000 km

Tél. : 0661 93 24 39

Gr/N

A VENDRE

Vds F4, 165 m2, très bien situé et très ensoleillé, sur le Bd de Martyrs, Alger, avec place de parking. Tél.: 0542 82 36 21

GR/B

SOS Une fille handicapée moteur, 100 %, cherche une chaise roulante en urgence. Tél.: 0552 57 05 26 - Merci - Allah vous le rendra. NS

SOS JH, handicapé à 100 %, cherche des couches Large, adultes, et SUDOCREM 1 boîte. - Que Dieu vous le rende. - Tél.: 0553 28 54 66

مؤسسة تسيير مصالح مطارات الجزائر

CONDOLÉANCES

La Direction Générale, le partenaire social et l'ensemble des travailleurs de l'EGSA/Alger, très touchés et attristés par le décès de

La mère de Monsieur **OUADIA Mohamed** Directeur général de l'EGSA/Alger

lui présentent ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

"إن لله وإن إليه راجعون"

AF/YN

NECROLOGIE

PENSÉES

Pensée de deux filles et leur mère meurtries par la disparition de leur être cher

Une année déjà, très dure, amère et invivable sans toi cher époux et incroyable papa



Mahi Mahieddine
Tu as laissé un vide énorme que nul ne pourra combler. La cruelle mort t'a arraché à nous laissant ta «Fati» terrassée par la maladie, meurtrie par la douleur et des filles très affectées qui te pleurent.

Hélas, nous nous recueillons sur ta tombe tous les vendredis et sans pour cela te voir ou t'embrasser affectueusement ya notre papouné chéri, l'unique et laâziz. Les prunelles de tes yeux Soumia-Rym et Souhila-Mimi ainsi que ton épouse Fatiha ne pourront jamais t'oublier.

Rabi yerrahmak

Gr-B

AVIS DIVERS

SI VOUS VOULEZ RÉGALER VOS INVITÉS EN TOUTES OCCASIONS. - POUR DES REPAS SAVOUREUX - FAITES APPEL À UNE DAME AU : 0550 35 17 42 GR/NB-NS

Vous voulez réussir la tessedira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 GR/NB-NS

Artisan en bâtiment clé en main, fondation béton briquetage faïence dalle de sol, devis gratuit à Alger et env. Tél.: 0557 10 41 50

F147815

Prends tous travaux d'étanchéité. Tél.: 0792 46 42 67

F147822/B1

CYLKA - Soins à domicile

Forte de 15 ans d'expérience dans le domaine, notre entreprise met à votre disposition des garde-malades expérimentés et qui s'adaptent à vos attentes. A domicile couchantes et journalières.

Consultation médicale, kinésithérapeutes et aspiration des glaires, sous surveillance (scopie), soins infirmiers. Prise en charge totale du malade.

Appelez-nous : 0550 40 14 14 / 023 29 88 55

GR/NB-NS

PENSÉE

Le mercredi 18 décembre 2019, nous quittait pour un monde meilleur notre très chère mère, grand-mère et tante



Taïabi Houria

à l'âge de 98 ans. En ce douloureux souvenir, nous prions Dieu le Tout-Puissant et Miséricordieux de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix.

Tes filles Ouahiba et Karima, ta nièce Mouni.

FN° 22/ B1

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Tizi-Ouzou - Daïra de Bouzeguène
Commune de Bouzeguène N° 225/2019
Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, Monsieur **Bessaci Amar** né le 05/02/1973, fils de Cherif et de Mezzi Ferroudja, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «L'Kaâ T'Mazirth» situé au village Tazourts, commune de Bouzeguène, d'une superficie de 595,00 m².

Limité dans son ensemble :

Au nord-est : par la propriété consorts Ahmia.
Au sud-est : par la propriété des consorts Achir.
Au sud-ouest : par la propriété Abdat Mohand Segheir.
Au nord-ouest : par un chemin communal le séparant de la propriété Achir Khelaf.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguène par écrit dans un délai de deux mois à compter de la date de parution au quotidien national.

Bouzeguène, le 14/10/2019
Le président de l'APC

FN° 108315 B/13

Félicitations

Mohamed Bouchama, grand-père !

Quelle heureuse nouvelle. Nous te connaissons papa et voilà, grâce à ta petite Yasmine, aujourd'hui tu changes de statut et tu deviens le premier journaliste de la rédaction du Soir d'Algérie, papy. La tant attendue et souhaitée

Eline

est venue égayer ce samedi 18 janvier 2020, le foyer de Yasmine et Mehdi ; au grand bonheur de Mohamed et de son épouse Farida. Nous, tes collègues et amis, te félicitons et te présentons à toi, à ta famille ainsi qu'à la belle-famille de Yasmine, les Bouhala, nos sincères congratulations.

Longue vie à Eline.

Gr Naima

BEAUTÉ

Aliments anti-cellulite

Le poivron

Qu'il soit vert ou rouge, le poivron possède des propriétés diurétiques et tonifiantes qui combattent l'installation des graisses et des sucres. Ainsi, il protège nos courbes des capitons disgracieux.

Comment le consommer

Cru, en salade, ou grillé avec un filet d'huile d'olive. Mais pas plus, sinon son effet detox est annulé.

Le céleri-branche

Si son amertume n'est pas très agréable, c'est pourtant là que réside son pouvoir anti-cellulite. En effet, ses substances amères éliminent les graisses et empêchent notre corps de stocker les sucres. Riche en nutriments, il exerce une

action détoxifiante sur notre organisme, idéale contre la rétention d'eau. En plus, il réduit l'appétit... Que du bon.

Comment le consommer

A l'heure de l'apéro, on remplace le céleri-mayonnaise par un duo light : céleri et fromage blanc.

Le thé vert

Véritable allié-minceur, le thé vert a de multiples vertus. Ses propriétés diurétiques luttent contre la rétention d'eau et par conséquent l'installation de la cellulite. Il favorise l'évacuation des lipides débarrassant ainsi notre organisme des cellules graisseuses. Quant à son pouvoir anti-oxydant, il préserve notre capital jeunesse en combattant



les radicaux libres. De quoi remplir vite son mug.

Comment le consommer

On le boit aussi bien

chaud que froid. Sans sucre bien sûr.

Le chou

Chou vert, chou ou chou-fleur, tous sont des armes anti-capitons et anti-bourrelets. Riche en potassium et en fibres, le chou prévient la rétention d'eau à l'origine de l'innesthétique peau d'orange et modère notre appétit. Pauvre en calories, environ 28 pour 100 g, cet aliment est bon sur toute la ligne.

Comment le consommer

En salade avec un peu de vinaigrette, cru à l'apéro accompagné d'une sauce au fromage blanc et en version soupe.



Nettoyer une tache de café

Les taches de café s'enlèvent la plupart du temps assez facilement en machine, savonnez tout de même la tache au préalable. Mais il arrive que certaines taches de café résistent en particulier sur la soie. Dans ce cas, voici plusieurs astuces pour s'en débarrasser. Avant tout et quelle que soit la méthode que vous choisirez, commencez par absorber le maximum de café avec du papier absorbant. Veillez à ne pas frotter pour ne pas étendre la tache, tamponnez avec un essuie-tout. Si le linge est blanc, vous pouvez mettre votre linge en machine directement, en

ajoutant éventuellement un peu d'eau de Javel. Pour enlever le reste de la tache de café, vous pouvez tamponner avec un mélange d'eau froide et de vinaigre blanc (50/50). Rincez ensuite à l'eau froide. Si la tache n'est pas partie

recommencez en mélangeant cette fois-ci du vinaigre blanc et de l'alcool à 90°. Une autre solution pour nettoyer les taches de café est de mélanger de l'eau tiède avec un jaune d'œuf. Appliquez sur la tache, laissez agir et rincez.

Hachis Parmentier au poulet



2 blancs de poulet, 1 kg de pommes de terre, 1 oignon, 1 œuf, 1 petit verre de lait, 2 gousses d'ail, 1 bouquet de persil haché, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, 2 cuillerées à soupe de chapelure, 80 g de beurre, bouillon de volaille, 40 g de fromage râpé, 1 pincée de muscade, sel, poivre

Épluchez les pommes de terre, lavez-les et coupez-les en gros morceaux. Mettez-les dans une casserole d'eau froide, salez et

laissez cuire 25 minutes. Egouttez-les, passez-les au moulin à légumes afin d'obtenir une purée, ajoutez le lait, l'œuf, la crème, le persil et la muscade, salez et poivrez, bien mélanger et laissez cuire à feu doux jusqu'à ce que la purée soit onctueuse. Hachez finement le blanc de poulet, pelez l'oignon et l'ail, émincez-les. Dans une poêle, faites revenir les oignons émincés et l'ail avec le beurre fondu jusqu'à coloration, ajoutez le hachis de poulet et faites colorer sur feu doux, salez et poivrez, couvrez de bouillon de volaille et laissez cuire pendant 30 minutes. Dans un plat légèrement beurré, déposez une couche de purée de pommes de terre puis une couche de hachis de poulet, salez et poivrez, terminez avec une couche de purée, saupoudrez de chapelure et de fromage râpé et enfournez pendant 40 minutes. Servir chaud.

Verrines
chocolat-café

1 l lait, 4 c. à s. bombées de maïzena, 1 verre de sucre (200 ml), 1 à 2 c. à s. de café instantané, chocolat, noisettes pour la décoration



Photos : DR

Photos : DR

La crème. Dans une grande casserole, mélanger la maïzena, le sucre, le café et le lait. Comme pour une crème instantanée, faire cuire à feu moyen jusqu'à ce que la préparation épaississe.

Dans chaque verrine, déposer un peu de gâteau émietté. Par-dessus, verser de la crème au café et laisser refroidir un peu. Attention à n'utiliser que la moitié de la crème ! Dans la casserole, ajouter le chocolat en morceaux à la crème encore chaude.

Bien mélanger pour faire fondre le chocolat. Ajouter ensuite une deuxième couche de gâteau émietté dans les verrines, puis une couche de crème au chocolat. Laisser refroidir au frais et saupoudrer de noisettes concassées ou autres.

RÉFLEXOLOGIE

La santé par les plantes... des pieds

Un massage à pratiquer soi-même, le matin, à jeun, ou le soir, avant le dîner. La force de cette médecine douce et naturelle réside dans la simplicité de sa pratique. Il est ainsi possible à chacun d'effectuer soi-même les massages.

De quoi soulager ses petits maux quotidiens liés au stress : le matin, à jeun, ou le soir, avant le dîner, un bref massage des pieds d'un quart d'heure rééquilibre le métabolisme et met de bonne humeur. Sur la plante des pieds, les points de massage sont précis : il est donc conseillé de les mémoriser pour ainsi effectuer un entretien global de tout le corps. Si elle ne peut en aucun cas se substituer à la médecine traditionnelle, la réflexologie peut booster l'énergie, a fortiori si elle est conjuguée à une bonne hygiène de vie : une pression du pouce,



accompagnée de rotations et de vibrations. Un bon massage des pieds s'effectue dans une pièce calme, dans une tenue souple et chaude. Assise au sol en tailleur ou sur une chaise avec les pieds bien à plat au sol et sans s'adosser, on commence par frotter ses mains l'une contre l'autre pour favoriser la circulation d'énergie. Alors qu'une main tient le pied, l'autre utilise l'extrémité du pouce

pour exercer une pression ferme, mais pas douloureuse, sur la zone choisie, accompagnée d'un mouvement de rotation et de vibration. Peu à peu, la pression adéquate se trouve d'elle-même sur chaque point à masser ainsi entre 30 et 50 secondes maximum. Ne pas insister lorsqu'une sensation de douleur apparaît, mais agir avec douceur, en expirant longuement.

Le vrai combat, selon Hassan Nasrallah

Erdogan qui souffle le chaud et le froid à nos frontières, mais annonçant plus sûrement un énorme incendie, plus conforme à sa vocation tyrannique et à son rêve ottoman démesuré. Si le rêve est sans commune mesure avec les capacités à le réaliser, l'approche et la méthode en revanche sont empreintes du réalisme et de la méthode pratiqués naguère par les Ottomans. Ce qui consiste à utiliser la «main-d'œuvre» locale ou ramenée d'autres pays dominés contre les résistances des régions réfractaires et pour asseoir la domination de la «Sublime Porte». Que ce soit en Syrie, avant et après la chute du califat de Mossoul, ou en Libye, demain, si ce n'est déjà fait, Erdogan n'envoie pas des soldats turcs d'origine mais de futurs citoyens turcs. Si jamais ils en reviennent vivants, bien sûr, parce que le Président turc ne fait pas de tels calculs en vain, et c'est à se demander si ces mercenaires ne seraient pas kurdes en majorité. Car, en plus d'avoir neutralisé une partie des Kurdes de Turquie en les intégrant dans la vie politique et dans le système de redistribution de la rente, Erdogan a fait de même en Syrie. Il a créé des milices à sa dévotion et sans doute récupéré des combattants de Daesh, appelés à combattre pour un nouveau califat. Sans compter les dizaines de milliers de réfugiés syriens en Turquie, à qui il a donné le droit de voter pour lui.

Guerre des mots entre l'Iran et les États-Unis, mais qui peut dégénérer puisqu'il est prouvé aujourd'hui qu'aucun des deux pays qui s'invectivent n'est dirigé par un homme assez sage.

Khamenei, qui a des mots qui giflent, qui cinglent au visage de

Trump qui en a reçu d'autres, mais qui se sent aussi blessé que la dizaine de ses soldats qui ont tardé à évacuer leur base en Irak. Il a été démontré, cependant, et de la manière tragique que l'on sait sur un avion civil ukrainien, abattu avec ses 176 passagers, que les missiles iraniens pouvaient aussi tuer des civils. Dans ce décompte macabre, chaque pays concerné y est allé de son bilan, et tout le monde semble avoir oublié que près de la moitié des victimes étaient des passagers iraniens. D'ailleurs, et à moins que je ne me trompe, je n'ai trouvé nulle part la trace d'excuses de l'ayatollah ou des officiels iraniens au peuple d'Iran, le plus touché par le drame de l'avion. Mais qui se soucie du sort du peuple iranien et des autres peuples, qui vivent sous les plus impitoyables des dictatures et dont le sort n'émeut personne, tant que des intérêts sont en jeu ? On en sait quelque chose. Tout comme la Turquie, l'Iran est aussi présent en Syrie aux côtés de Bachar Al Assad, et sans doute en Libye, on ne sait jamais, mais il est omniprésent au Liban où il a acquis droit de cité.

Sous prétexte de combattre Israël, le Hezbollah iranien, naturalisé libanais, a pris en otage un pays jadis prospère et il a contribué à sa ruine en y faisant et défaisant les gouvernements. Plus récemment encore, le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, qui prétend se battre pour les classes indigentes, n'a pas accompagné le Hirk libanais, mais il l'a combattu, au contraire. Il vient d'ailleurs de révéler ses priorités, au nombre desquelles la libération de la Palestine ne figure plus, et dont la plus importante à ses yeux est

d'instaurer la domination du chiisme. Certes, il a énoncé certaines absurdités, comme celle de faire remonter les origines de son allié Michel Aoun, le Président libanais, au calife bien guidé, Ali Ibn Abi-Taleb. Pour lui, Djezzine, la ville natale de Michel Aoun, était chiite dans l'ancien temps, puis elle s'est christianisée, tout comme Tripoli, chiite il y a un siècle, est devenue sunnite. Il ne préconise pas de solution à la crise, en dehors du projet chiite, mais il affirme que pour lui la «guidance du théologien» (wilayat alfaqih) a la primauté sur la Constitution libanaise. Nasrallah affirme aussi sans ambages que sans le Hezbollah, la Syrie serait déjà tombée, ce qui n'est pas totalement vrai. Il souligne, cependant, que son organisation n'est pas allée en Syrie pour sauver Bachar Al Assad, mais pour y renforcer la présence du chiisme.

Tout ceci peut porter à croire qu'il y a une vraie guerre entre le chiisme et le sunnisme, mais ce sont des signaux qui sont surtout reçus par les bons peuples, pieux et naïfs, du monde arabe. Le réalisme, dicté par les intérêts nationaux et/ou de clans au pouvoir, autorise les alliances les plus inattendues, y compris celles que l'on dit communément contre nature ou diaboliques. Quant à la supposée guerre entre le chiisme et le sunnisme, censée raffermir le sentiment d'appartenance religieuse, les hostilités s'étaient estompées avant d'être ravivées au vingtième siècle. Côté sunnite, on situe généralement la montée en puissance de l'Islam politique, avec son idéologie wahabite, après la défaite des armées arabes, principalement l'égyptienne, en 1967. Chez les chiites, et c'est incontestable, le point de



Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

départ d'un chiisme guerrier et revancharde, ravivé par le conflit meurtrier avec l'Irak, a été la «révolution islamique» en 1979. Depuis, tout comme les sunnites, les chiites se sont mis à prier dans les rues et à boire en cachette chez eux, alors qu'ils faisaient l'inverse du temps du régime impérial des Pahlevi. Dans les deux camps, les seuls progrès réalisés ont été dans la construction des lieux de culte et leur fréquentation, avec le retour en grâce de tous les tartuffes, à la piété plus que visible. Ce sont ces musulmans au front tamponné qui tiennent pour l'instant le haut du pavé, mais pour ce qui nous concerne, l'attitude actuelle de notre jeunesse est un précieux gage d'espoir.

A. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

HOMMAGE

Mon oraison pour Krimeo Hammada

Le voilà donc parti pour Alger, la ville où il est né, dans ce quartier de Sidi-Abderrahmane où il allait de temps en temps retrouver les voix, les bruits, et les sensations de son enfance. Il aurait tant voulu, appréhendant, pour la première fois, une fin si proche, arpenter à nouveau les rues et les ruelles de La Casbah, monter et descendre ses escaliers, jusqu'à en avoir le vertige. J'espère que Hamza Hedroug, son neveu affectueux et dévoué, comme on ne l'est plus, aura exaucé son dernier vœu, en lui permettant de faire un ultime pèlerinage au sanctuaire de sa ville. Sa ville, sa famille, ses amis, son chemin de croix, son tiercé pas forcément dans cet ordre, mais dans l'ordre qu'il leur attribuait, sans que l'une ou l'un des trois se sente exclu. En redescendant de Sidi Abderrahmane par la rampe Louni-Arezki, et en longeant le jardin Marengo, cher à Ammar Ezzahi et à son ami Hamid Moushafi, on peut voir Notre-Dame. «Madame l'Afrique», qui était devenue le second rivage pour



Krimeo, son havre depuis qu'il avait épousé une Hedroug, la sœur de notre ami Sadek, et où il s'était fait de nombreux amis. Moi qui connais un peu du quartier de Notre-Dame-d'Afrique, j'avoue avoir été estomaqué par la rapidité avec laquelle Hammada s'est fait admettre et adopter par tout le monde. C'est d'ailleurs un peu grâce à lui que j'ai pu retrouver au fil des ans et de nos retrouvailles, au Café Tlemçani, ou quelque part en ville, de

vieux camarades et amis perdus de vue. C'est vous dire à quel point il était attachant et rassembleur, et c'était une donnée permanente chez lui, que ce soit dans sa vie professionnelle ou dans ses relations avec autrui. C'est un don. Je l'ai connu d'abord en tant que journaliste, puis j'ai appris, de fil en aiguille, qu'il avait failli faire une carrière militaire, dans l'aviation précisément, mais qu'il avait renoncé. Quoique j'ai peine à l'imaginer sanglé dans un uniforme, surtout après avoir découvert en lui un syndicaliste convaincu et combatif qui m'a un jour ébahi par la manière dont il parvenait à ses fins. Alors qu'on avait échoué à convaincre quelques confrères réticents de donner un peu d'argent pour aider une consœur qui venait d'être licenciée, j'ai appelé Krimeo Hammada à la rescousse. Le lendemain, ou le surlendemain, il est venu devant le siège d'*El-Moudjahid*, et en moins d'une heure, il avait réussi à ramasser une somme assez conséquente, issue de poches réputées hermétiques. Au

demeurant, en évoquant les amis de Krimeo Hammada, on ne devrait pas parler de ses nombreux amis, mais de ses amis innombrables, parce qu'ils l'étaient, effectivement. Ils sont innombrables ! Comment se résigner, maintenant, à utiliser l'imparfait, en parlant d'un homme qui était plus que parfait, précisément sur ce chapitre de l'amitié où il excellait par pur magnétisme, un don du ciel. Présentez un ami à Krimeo, même très rapidement, disons entre l'hôtel Albert 1er et le kiosque de Zideddine Zebbar, en face, et en moins de temps qu'il en faut pour le dire, vous êtes largués. Je veux dire que, mine de rien, vous vous retrouverez distancés par Krimeo, qui passe illico du statut de parfait inconnu à celui d'ami indispensable, voire de meilleur ami, tout naturellement. Si je devais le résumer en me référant à cette capacité qu'il avait de susciter la sympathie et la bonne humeur autour de lui, je dirais que c'était un «voleur» d'amis, mais qui partageait son butin.

A. H.